



**Région de Sédhiou**

=====  
**DEPARTEMENT DE GOUDOMP**

=====  
**ARRONDISSEMENT DE DJIBANAR**

=====  
**COMMUNE DE KAOUR**

**PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL  
(PDC) DE KAOUR**

**2018-2022**

**SEPTEMBRE 2018**

# Tables des matières

<b>Liste des tableaux</b>	<b>3</b>
<b>Liste des cartes</b>	<b>3</b>
<b>Liste des graphiques</b>	<b>3</b>
<b>Liste des abréviations</b>	<b>4</b>
<b>I. CONTEXTE</b>	<b>5</b>
<b>II. OBJECTIFS DU PDC</b>	<b>6</b>
<b>III. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PDC</b>	<b>6</b>
<b>IV. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE</b>	<b>7</b>
<b>4.1. CADRE ADMINISTRATIF</b>	<b>7</b>
<b>4.2. CADRE GEOGRAPHIQUE</b>	<b>7</b>
<b>4.3. CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES</b>	<b>9</b>
4.3.1. MILIEU HUMAIN	9
4.3.2. OCCUPATION SPATIALE	9
4.3.3. ETHNIES	11
4.3.4. RELIGION	11
<b>4.4. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES HYDROGRAPHIQUES ET CLIMATOLOGIQUES</b>	<b>12</b>
4.4.1. SOLS	12
4.4.2. RESSOURCES EN EAU	12
4.4.3. RELIEF ET CLIMAT	13
4.4.4. VÉGÉTATION ET FAUNE	13
<b>V. BILAN DIAGNOSTIC</b>	<b>16</b>
<b>5.1. PROFIL SOCIAL</b>	<b>16</b>
5.1.1. EDUCATION	16
5.1.1.1. Développement intégré de la petite enfance (DIPE)	16
5.1.1.2. Cycle élémentaire	16
5.1.1.3. Cycle moyen secondaire	17
5.1.1.4. Enseignement coranique : « daaras »	19
5.1.2. SANTE	20
5.1.3. ACCES A L'EAU POTABLE	23
5.1.4. ASSAINISSEMENT	25
5.1.5. HABITAT ET CADRE DE VIE	25
5.1.6. CULTURE	26
5.1.7. JEUNESSE SPORTS ET LOISIRS	27
5.1.8. LES FEMMES	27
<b>5.2. PROFIL ECONOMIQUE</b>	<b>28</b>
5.2.3. SECTEURS PRODUCTIFS	28
5.2.3.1. COMMERCE	28
5.2.3.2. ARTISANAT	29
5.2.3.3. AGRICULTURE ET TRANSFORMATION AGRO-ALIMENTAIRE	30
5.2.3.4. ELEVAGE	33
5.2.3.5. PECHE	33
5.2.4. SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION	35
5.2.4.1. ACCES A L'ELECTRICITE	35
5.2.4.2. TRANSPORT ET COMMUNICATION	35
<b>5.3. PROFIL GOUVERNANCE</b>	<b>37</b>
5.3.3. LES ORGANES DE LA COMMUNE	37
5.3.4. FOCUS SUR LE PARTENARIAT ET LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	38

5.3.5.	CAPACITE DE PILOTAGE INSTITUTIONNEL TECHNIQUE ET FINANCIER	28
<b>6.</b>	<b><i>PLAN D' ACTIONS</i></b>	<b>41</b>
6.1.	PROBLEMATIQUE MAJEURE DE DEVELOPPEMENT	41
6.2.	VISION	41
6.3.	AXES STRATEGIQUES	41
6.4.	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT	41
6.5.	ARTICULATION DU PDC AVEC LE PSE ET LE PDD DE GOUDOMP	43
6.6.	PLAN D' ACTIONS	43
6.7.	PROGRAMME D' INVESTISSEMENT	58
<b>7.</b>	<b><i>MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-EVALUATION</i></b>	<b>58</b>
7.1.	MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE DU PDC	58
7.1.3.	L'Objectif	58
7.1.4.	Les Produits /résultats.	59
7.1.5.	Les Outils.	59
7.1.6.	Les Acteurs clés	59
7.2.	LE SUIVI-ÉVALUATION	59
7.2.3.	L'Objectif	60
7.2.4.	Les produits /résultats attendus.	60
7.2.5.	Les Outils.	60

## Liste des tableaux

<b><u>Tableau N°1 :</u></b>	<b>Evolution de la population</b>
<b><u>Tableau N°2 :</u></b>	<b>Répartition de la population par âge, par sexe et par zone</b>
<b><u>Tableau N°3 :</u></b>	<b>Evolution de la pluviométrie</b>
<b><u>Tableau N°4 :</u></b>	<b>Situation des écoles élémentaires de la commune</b>
<b><u>Tableau N°5 :</u></b>	<b>Situation des CEM de la commune</b>
<b><u>Tableau N°6 :</u></b>	<b>Situation de la prise en charge des maladies</b>
<b><u>Tableau N°7 :</u></b>	<b>l'accès à l'électricité dans la commune par zone</b>
<b><u>Tableau N°8 :</u></b>	<b>Situation de la mise en place et de la cession des semences</b>
<b><u>Tableau N°9 :</u></b>	<b>Situation de la mise en place et de la cession des engrais</b>
<b><u>Tableau N°10 :</u></b>	<b>Composition du cheptel de la commune de Kaour</b>
<b><u>Tableau N°11 :</u></b>	<b>Moyens de transport de la commune de Kaour</b>
<b><u>Tableau N°12 :</u></b>	<b>Evolution du budget de la commune</b>
<b><u>Tableau N°13 :</u></b>	<b>Mobilisation des fonds propres</b>

## Liste des cartes

<b><u>Carte N°1:</u></b>	<b>Localisation de la commune de Kaour</b>
<b><u>Carte N°2:</u></b>	<b>Pédologie de la commune de Kaour</b>
<b><u>Carte N°3:</u></b>	<b>Occupation végétative du sol</b>
<b><u>Carte N°4:</u></b>	<b>Localisation des infrastructures scolaires</b>
<b><u>Carte N°5:</u></b>	<b>Localisation des infrastructures sanitaires</b>
<b><u>Carte N°6:</u></b>	<b>Localisation des infrastructures hydrauliques</b>

## Liste des graphiques

<b><u>Graphique N°1 :</u></b>	<b>Répartition de la population par zone</b>
<b><u>Graphique N°2 :</u></b>	<b>Répartition des ethnies de la commune</b>
<b><u>Graphique N°3 :</u></b>	<b>Répartition des effectifs de l'enseignement arabe</b>
<b><u>Graphique N°4 :</u></b>	<b>Répartition des conseillers selon le sexe</b>
<b><u>Graphique N°5 :</u></b>	<b>Appartenance politique des conseillers municipaux</b>
<b><u>Graphique N°6 :</u></b>	<b>Niveau d'instruction des élus locaux</b>
<b><u>Graphique N°7 :</u></b>	<b>Situation des mandats des élus</b>

## Liste des abréviations

<b>AGR :</b>	Activités Génératrices de Revenus
<b>ANCAR :</b>	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
<b>ANRAC :</b>	Agence Nationale pour la Relance des Activités économiques et sociales en Casamance
<b>ARD :</b>	Agence Régionale de Développement
<b>ASC :</b>	Association Sportive et Culturelle
<b>APE :</b>	Association des Parents d'Elèves
<b>BD :</b>	Bilan Diagnostic
<b>CEM :</b>	Collège d'Enseignement Moyen
<b>CFA :</b>	Collège Franco-Arabe
<b>CG :</b>	Comités de Gestion
<b>CGCL :</b>	Code Général des Collectivités Locales
<b>CP :</b>	Collège Privé
<b>CPE :</b>	Classe Planification Elargie
<b>CT :</b>	Collectivité Territoriale
<b>CTP :</b>	Case des Tout-Petits
<b>DOB :</b>	Débat d'Orientation Budgétaire
<b>FMD :</b>	Filet Maillant Dévirant
<b>IR2P :</b>	Inventaire Rapide des Potentialités de la Plateforme
<b>PADERCA :</b>	Projet d'Appui au Développement Rural en Casamance
<b>PDC :</b>	Plan de Développement Communal
<b>OCB :</b>	Organisation Communautaire de Base
<b>ONG :</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>OP :</b>	Organisation des Producteurs
<b>PSE :</b>	Plan Sénégal Émergent
<b>ROC :</b>	Ramassage des Ordures ménagères par Charrettes
<b>RGPHAE :</b>	Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage
<b>SENELEC :</b>	Société Nationale d'Électricité du Sénégal
<b>SDE :</b>	Société Des Eaux

## I. CONTEXTE

Le Gouvernement du Sénégal s'est engagé à procéder à la formulation de l'acte III de la décentralisation. La vision, qui guide la mise en œuvre de cette Réforme est **«d'organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable, à l'horizon 2021»**.

Dans ce contexte, l'option est de définir une nouvelle politique nationale de décentralisation qui permet de concrétiser cette vision. Spécifiquement, les objectifs visés sont :

- construire une cohérence territoriale par une réorganisation de l'espace et l'émergence de pôles de développement ;
- assurer la lisibilité des échelles de la gouvernance territoriale ;
- améliorer les mécanismes de financement du développement territorial et la gouvernance budgétaire.

Les principales innovations sont la communalisation intégrale avec la suppression des communautés rurales, l'érection des départements en collectivité territoriale et la suppression des régions en tant que collectivité locale. Il existe deux ordres de collectivités Territoriales : les communes et les départements. Cette option est clairement définie dans le nouveau Code Général des Collectivités Locales qui détermine l'organisation et le fonctionnement des conseils municipaux et départementaux et précise les rôles et responsabilités des élus locaux.

L'Acte III consacre, aussi, les PDC et PDD comme respectivement outils de planification de référence des communes et des départements.

Cette réforme intervient avec l'avènement du Plan Sénégal Emergent (PSE), en tant qu'instrument et cadre de référence de la politique de développement du Sénégal d'ici à 2035.

La planification étant une compétence transférée, les collectivités territoriales se trouvent dans l'obligation de se doter d'un Plan de développement (avec l'articulation et la cohérence entre le niveau central et le niveau opérationnel).

C'est au regard de tout ce qui précède que le PAPSEN a décidé d'appuyer un certain nombre de collectivités territoriales à élaborer leurs outils de planification. La commune de Kaour a eu à bénéficier de cet appui.

A cet effet, un cabinet, avec l'encadrement technique du Comité Technique Régional (CTR) et l'appui sur terrain des membres du Comité Technique Départemental (CTD), a conduit ce processus d'élaboration.

## II. OBJECTIFS DU PDC

L'objectif général du PDC est de disposer pour un horizon de cinq (05) ans d'un document cadre d'intervention dans lequel seront définies toutes les stratégies et actions devant tendre vers un développement harmonieux, équilibré et durable de la commune.

Spécifiquement, il s'agit de :

- établir une situation de référence ;
- élaborer le bilan diagnostic ;
- définir pour un horizon temporel de cinq (05) ans les options fondamentales de développement économique et social ; et
- mettre en place un dispositif pour l'exécution, le suivi et l'évaluation des projets.

## III. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PDC

La méthodologie adoptée s'est déroulée en plusieurs phases et étapes itératives, toutes articulées autour du principe de l'approche participative.

### Phase préparatoire

Elle est déterminante dans la mesure où c'est le Conseil municipal qui a émis une réelle volonté de doter la commune un Plan de développement .

Tout d'abord, le Maire a procédé à une délibération et une prise d'arrêté instituant la Commission de Planification Elargie (CPE).

Ensuite, un atelier de lancement est organisé par la municipalité dans une perspective de partager et de vulgariser l'information. Au cours de cette rencontre tous les acteurs locaux (élus, autorités administratives, religieuses et coutumières, acteurs de la société civile, partenaires au développement, organisations de jeunes, femmes et personnes vulnérables, presse, etc.) y étaient conviés.

Enfin, un zonage de la commune a été fait par les acteurs locaux, afin de faciliter le déploiement des équipes sur le terrain, pour la collecte de données et la tenue des ateliers zonaux de diagnostic.

Par ailleurs, des fiches de collecte sont adressées aux différents sectoriels pour un renseignement d'informations. Une revue documentaire secondaire a été faite par l'équipe du Cabinet avec l'appui des membres du Comité Technique Régional.

### Phase de diagnostic

Elle est également décisive dans le sens qu'elle a permis de disposer d'un état des lieux de la commune. Cette phase a également permis aux différents acteurs de s'approprier le processus et de participer de façon effective et plus dynamique dans l'identification des atouts, faiblesses, opportunités et menaces qui sont déterminants dans la commune.

### **☞ Phase mise en cohérence**

Elle se veut un cadre de partage, d'harmonisation et d'articulation des données collectées avec les référentiels politiques de l'Etat, celles des services départementaux, régionaux, des projets et programmes présents dans le territoire communal. Cette mise en cohérence a permis à l'équipe du Cabinet de confronter les informations recueillies auprès des populations avec celles des sectoriels et d'en sortir avec un document présentant la situation de référence de la commune.

### **☞ Phase de la planification**

C'est l'étape de la formulation des solutions durables par rapport au diagnostic effectué durant la précédente phase. Tout d'abord, une vision est déclinée, voulue, acceptée et partagée par tous les acteurs de la commune. Ensuite celle-ci est définie dans des orientations stratégiques et des lignes d'action en adéquation avec les trois piliers du Plan Sénégal Emergent qui est l'outil de référence de la politique économique et sociale de l'Etat du Sénégal. Enfin, une priorisation, une programmation temporelle et une évaluation des coûts des actions sont faites.

### **☞ Phase de la finalisation des livrables, Adoption et Approbation**

Dans cette phase, le document final est rédigé et soumis à l'appréciation du Conseil municipal pour validation finale et adoption avant de le présenter à l'autorité administrative pour une approbation.

## **IV. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE**

### **4.1. CADRE ADMINISTRATIF**

La collectivité territoriale de Kaour est érigée en commune avec l'avènement de l'Acte III de la décentralisation par la loi 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code Général des Collectivités locales.

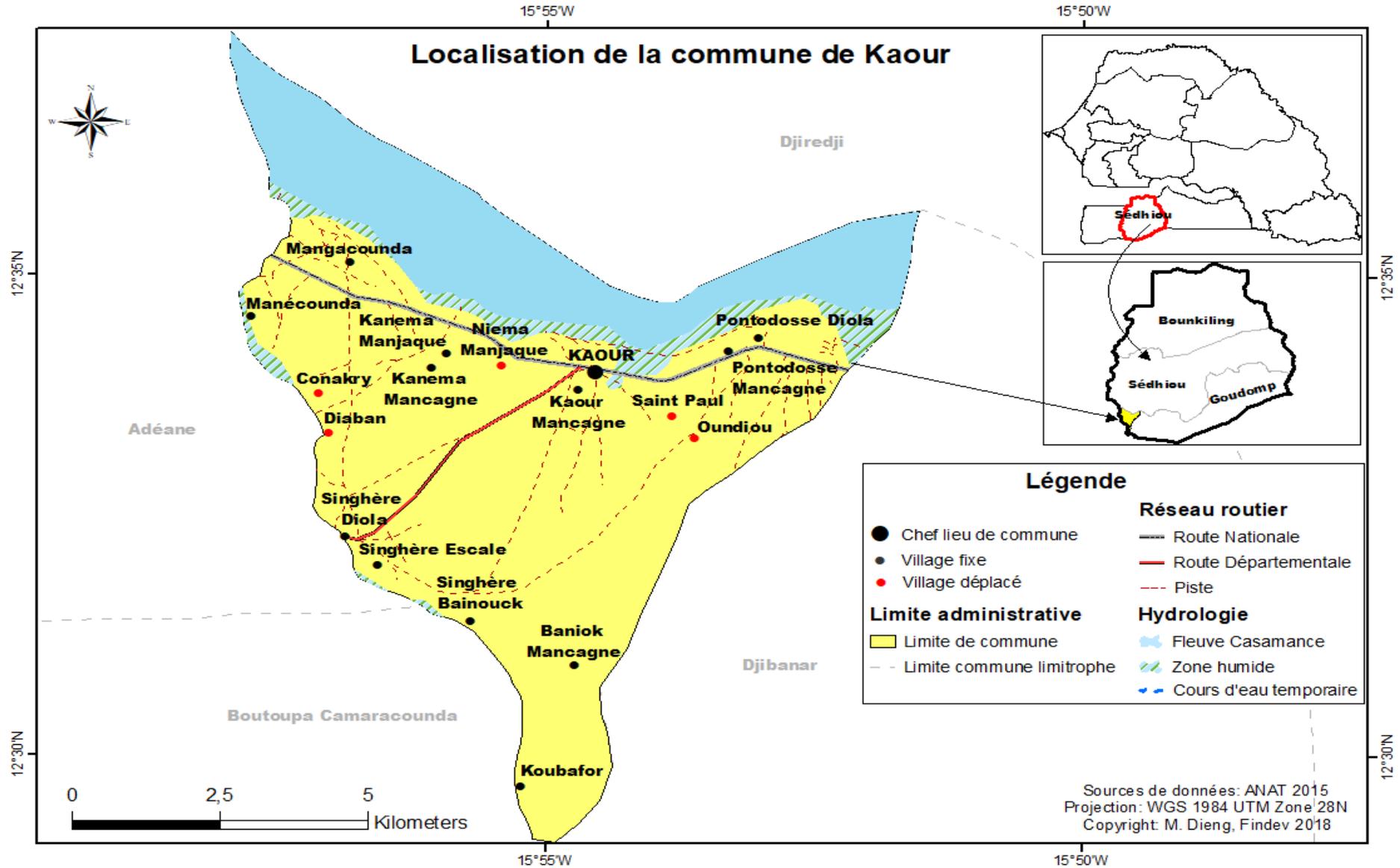
### **4.2. CADRE GEOGRAPHIQUE**

La commune de Kaour se trouve dans la région de Sédhiou, département de Goudomp et arrondissement de Djibanar. Elle est limitée :

- Au nord par le fleuve Casamance ;
- Au sud et à l'ouest par la région de Ziguinchor, et
- A l'est par la commune de Djibanar

Elle est traversée par la « route du Sud », la Route nationale N°6 qui relie Ziguinchor et Kolda.

**Carte N°1 : Localisation de la commune**



### 4.3. CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

#### 4.3.1. MILIEU HUMAIN

En 2012, la population de la commune de Kaour était estimée à 12 211 habitants. Cependant lors du dernier recensement général de la population de 2016, elle est passée à 5 282 habitants. Nous constaterons donc que cette évolution ne frise pas la linéarité des accroissements démographiques et cela peut s'expliquer par le fait que 50 % des villages se sont déplacés. En 2017, les enquêtes administratives dénombrent 8 162 résidents dans la localité pour 09 villages.

**Tableau N°1 : Évolution de la population**

Année	Homme	Femme	Total
2012	5903	6308	12211
2016	2701	2581	5282
2017	4 208	3 954	8162

**Source :** Rapport de projection de la population 2013 – 2063 – ANSD

Le rapport de masculinité de la commune montre qu'il y a plus d'hommes que de femmes. En effet, il y a 103 hommes pour 100 femmes soit 51,5% d'hommes contre 48,5% de femmes. Contrairement aux données administratives, les enquêtes démographiques effectuées en 2018 laisse apparaitre une population estimative de 8464 habitants répartie au niveau des 03 zones que compte la collectivité territoriale (Cf. tableau N°2).

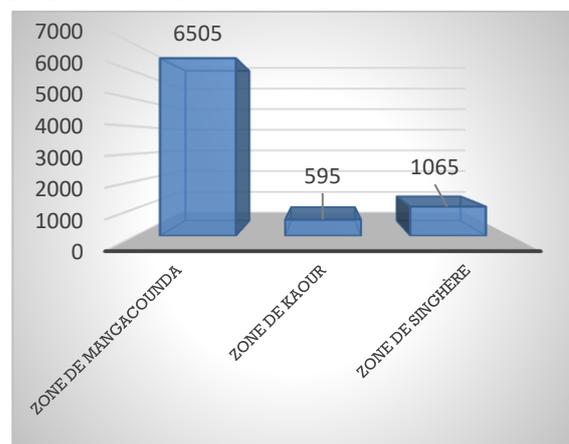
#### 4.3.2. OCCUPATION SPATIALE

La commune de Kaour compte dix-huit (18) villages officiels. Cependant, près de la moitié de ces villages sont inoccupés. Par conséquent, l'analyse de la répartition spatiale de la population a permis de constater que :

- La zone de Mangacounda compte 3 villages dont Mangacounda, Manécounda et Kanéma Manjack sur 230 concessions et 248 ménages avec une population totale de 6505 habitants.
- La zone de Kaour regroupe 4 villages dont Kaour, Pontados, Kanema et Kaour Mancagne composés de 214 ménages avec une population totale de 595 habitants. Et la zone de Singhere Bainouck 2 villages

dont Singhere Bainouck et Singhere escale avec 50 concessions et 83 ménages avec une population totale de 1065 habitants.

**Graphique N°1 : Répartition de la population par zone**



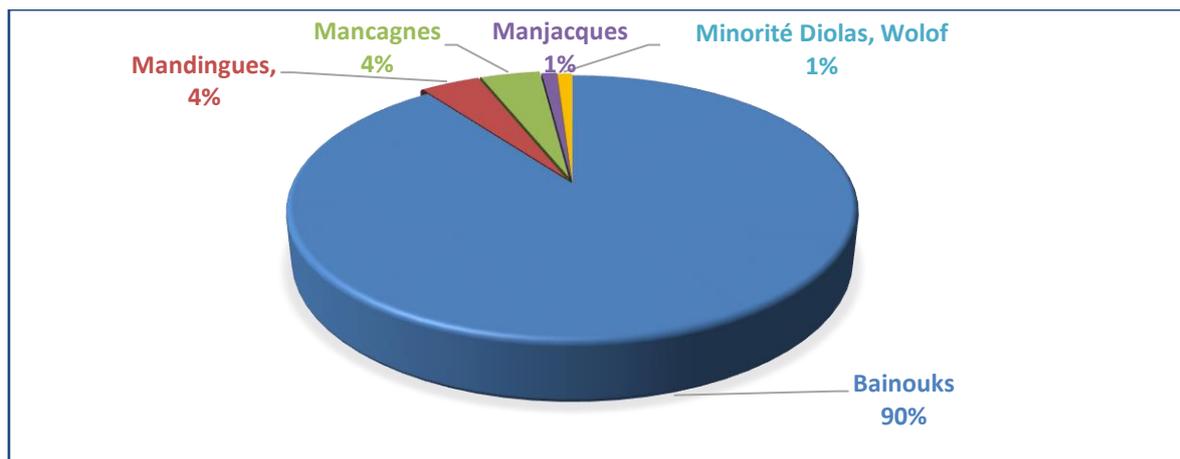
**Tableau N°2 : répartition par âge et par sexe des habitants par zone**

Année 2018	Zones		
	Singhere bainounck	Mangacounda	Kaour
Population totale	1065	6505	894

### 4.3.3. ETHNIES

La répartition ethnique est constituée de : 89% de Baïnouk répartis sur le tout territoire de la commune, 4% de mandingues, 4% de mancagnes, 2 % de toucouleurs, 1% de Manjacques, et 1% de minorité Diolas et Wolof.

**Graphique N°2 : Répartition des ethnies de la commune**



### 4.3.4. RELIGION

L'Islam est la principale religion pratiquée dans la commune avec un taux avoisinant les 95% de l'ensemble de la population. Les mosquées érigées sont au nombre de 21 réparties dans les différents villages. Cependant, la commune compte quelques familles chrétiennes soit 4% de la population. La pratique de l'animisme est encore de rigueur.

## 4.4. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES HYDROGRAPHIQUES ET CLIMATOLOGIQUES

### 4.4.1. SOLS

On distingue trois types (03) types de sols :

- **Les sols Deck Dior** : ils sont de types ferrugineux tropicaux peu lessivés. Ils ont une texture fine renfermant une forte proportion de limon et une teneur en argile assez élevée. Ils sont très riches en matière organique, ce qui justifie leur aptitude à une large gamme de cultures (mil, arachide, maïs, sorgho, manioc, etc.) et sont favorables au maraîchage et à l'élevage.
- **Les sols Deck** : ils sont des sols ferrugineux tropicaux non lessivés et renferment un pourcentage en argile assez élevé. Ils se retrouvent au niveau des mares et des environs immédiats.
- **Les bas-fonds** : Ils sont favorables à la pratique du maraîchage et de l'arboriculture

### 4.4.2. RESSOURCES EN EAU

#### ❖ Eaux de surface

L'hydrographie est principalement constituée :

- Du fleuve Casamance et ses affluents au nord ; et
- Des mares temporaires et le marigot de Mangacounda qui généralement tarissent en saison sèche.

La présence de ces plans d'eau représente un atout pour le développement d'activités économiques pouvant apporter des ressources substantielles aux populations. Cependant, la remontée de la langue salée constitue une menace pour l'équilibre écologique et les activités agricoles pratiquées autour du fleuve et des mares.

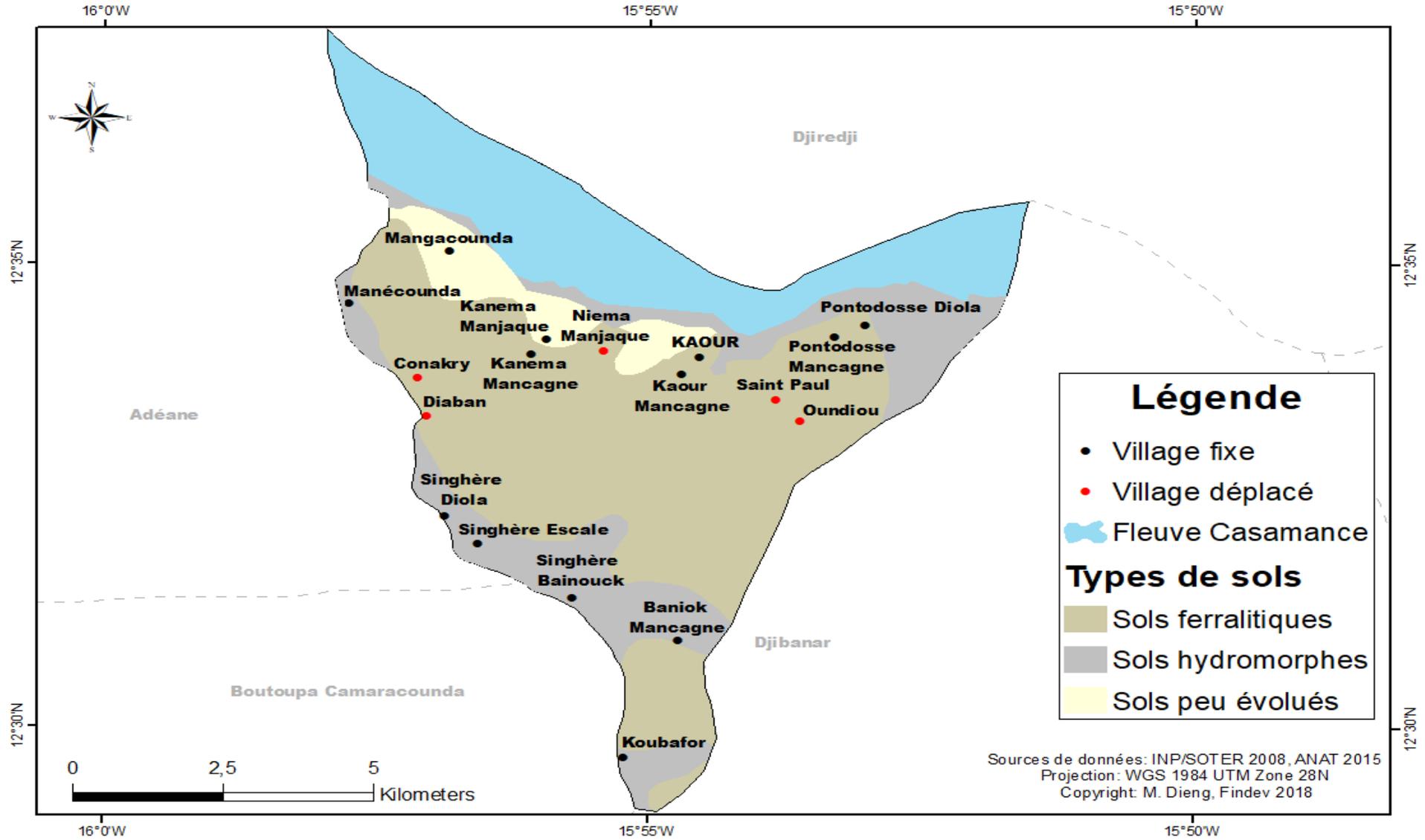
#### ❖ Eaux souterraines

Sur le plan des eaux souterraines, on note la présence :

- D'une nappe phréatique peu profonde (de 6 à 15 m), menacée par la remontée du biseau salé ; et
- De la nappe profonde du Maestrichtien entre 150 et 400 m.

L'approvisionnement en eau se fait essentiellement par les puits.

**Carte N°2 : Carte pédologique**



#### 4.4.3. RELIEF ET CLIMAT

Le relief de la commune est monotone et plat, cloisonné par des bas-fonds aux confluences des affluents du fleuve Casamance.

Le climat est de type Sud Sahélien tropical caractérisé par deux saisons :

- une saison pluvieuse de Mai à Novembre ;
- une saison sèche qui s'étale de Novembre à Mai.

Pour ce qui est de la température, elle varie entre 24°C au mois de Janvier et 35°C au mois d'avril. Les vents sont périodiques : de Novembre à Mars l'harmattan chaud et sec souffle d'Est en Ouest ; de mars à mai, les alizés soufflent d'Ouest en Est, la mousson, annonciatrice de l'hivernage, est présente de Juin à Octobre.

Les précipitations annuelles au cours de ces dix dernières années souvent mal réparties. Elles varient entre 940 et 1600 mm (Cf. tableau ci-dessous).

**Tableau N°3 : Evolution de la pluviométrie**

Années	Nombre de jours	Pluviométrie (mm)
2007	56	947
2008	64	1190,5
2009	64	1189
2010	74	1384
2011	54	941,9
2012	81	1631
2013	82	1153
2014	66	1147,5
2015	72	1236
2016	68	1505
2017	65	1311

**Source :** SDDR Goudomp

#### 4.4.4. VÉGÉTATION ET FAUNE

##### La végétation

Il existe ces types de végétations dans la Commune de Mangaroungou:

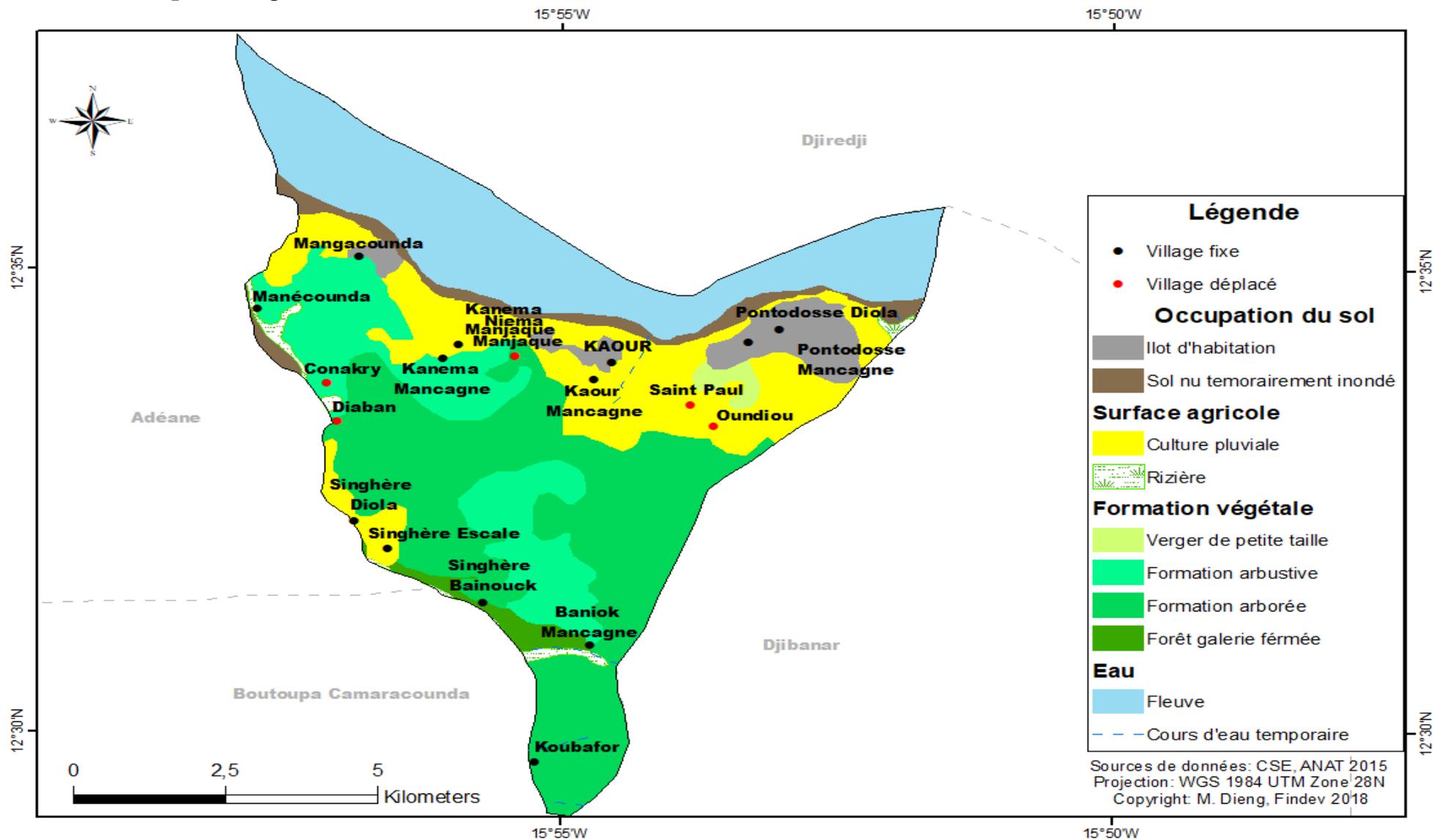
- La strate arborée : Elle est formée d'espèces diverses de type soudano-guinéen avec comme principales espèces : *Caïlcédrot (Khayasenegalensis)*, *Fromager (Ceibapentandra)*, *Santan (Danielliaoliveri)*, *Linké (Afzeliaafricana)*, *Vène (Pterocarpuserinaceus)*, *Bombax costatum (Kapokier)*, *Danielliaoliveri (Santan)*, *Dimb (Cordylapinnata)*, *Néré (Parkiabiglobosa)*, etc. Le sous-bois (3 à 5 mètres) est constitué de *Newbouldialaavis*, *Terminaliamacroptera*, de *Combretumsp.* ;
- La strate arbustive composée d'espèces comme les combrétacées,
- La strate herbacée essentiellement constituée de graminées vivaces et annuelles (*Combretum* et de *Terminalia*).
- La palmeraie composée de peuplements de palmiers à huile (*Elaeis guineensis*)
- La mangrove composée de quelques traces de pieds morts de *Rhizophora* et des *Avicénnia* vivants, biens visibles dans la commune

## **La faune et l'avifaune**

À l'instar, de la région qui recèle un important potentiel faunique vivant dans les forêts classées et les forêts galeries qui constituent les dernières zones de repli des animaux, la commune de Kaour qui partage avec la commune de Djibanar la forêt classée de Bafata constitue un habitat de prédilection des Guib harnachés, des Céphalophes et des primates (singes verts, colobe baie et cynocéphale) et des reptiles et rongeurs (serpents, gros lézards, écureuils, rats palmistes, lièvres).

Quant à l'avifaune, elle est bien représentée au niveau des bosquets, rivières et rizières, les espèces les plus rencontrées sont : les aigrettes, les pélicans, les cigognes et les oies de Gambie.

**Carte N°3 : Occupation végétative des sols**



## V. BILAN DIAGNOSTIC

### 5.1. PROFIL SOCIAL

#### 5.1.1. EDUCATION

Le secteur éducatif peut être analysé sous deux angles à savoir le système formel qui comprend plusieurs cycles

partant du préscolaire au niveau secondaire et le système informel avec les écoles coraniques.

##### 5.1.1.1. Développement intégré de la petite enfance (DIPE)

Le préscolaire dans la commune de Kaour n'est pris en charge que par une seule école dans le village centre de Kaour. Cette dernière est

constituée de trois classes pédagogiques en abris provisoire pour un effectif total de 100 enfants dont 60 garçons et 40 filles.

##### 5.1.1.2. Cycle élémentaire

Le dispositif infrastructurel de la commune pour l'enseignement élémentaire est composé de 6 établissements dont 01 non fonctionnel à Pontodoss Diola faute de personnel et du déplacement des habitants de Binaka 1 vers Goudomp. Ces écoles disposent de 37 classes construites et 8 abris provisoires pour des effectifs inscrits de 1590 élèves dont 44,34% de filles.

à cette situation, il est évident que l'offre en éducation pour ce cycle dans la commune n'est pas satisfaisante en ce sens que ces données révèlent des ratios au-dessus des normes devant permettre d'assurer une bonne qualité d'enseignement. Ainsi, la donnée actuelle se présente comme suit :

Le corps enseignant est essentiellement constitué d'instituteurs et de maîtres contractuels pour un total de 41 dont 4 femmes soit 9,75% du personnel. Face

- Le ratio élève/enseignant est de : 39 élèves en moyenne pour un enseignant
- Le ratio élève/salle de classe : 45 élèves en moyenne par salle de classe

**Tableau N°4 : Situation des écoles élémentaires de la commune**

Villages	Classes construites	Abris provisoires	Clôture	Point d'eau	Edicules publics	Nombre d'élèves		Nombre d'enseignants	
						F	G	H	F
Kaour	14	0	non	oui	oui	227	284	8	4
Kanéma Mancagne	4	0	non	oui	oui	44	66	3	0
Mangacounda	9	4	oui	oui	oui	249	275	14	0
Manécounda 2	4	2	non	non	non	115	165	5	0
Singhère Baïnouk	4	2	non	oui	oui	70	95	7	0
Pontodos Diola	2	0	non	non	non	0	0	0	0

*Source : Rapport IEF Goudomp 2017*

Sur le plan du cadre environnemental, l'analyse du tableau ci-dessus montre clairement que les conditions sécuritaires des enfants ne sont pas réunies. En effet, seule l'école de Mangacounda dispose d'un mur de clôture, 67% disposent d'un point d'eau et d'un édicule public et aucune connexion au réseau électrique dans l'ensemble des établissements.

### 5.1.1.3. Cycle moyen secondaire

L'enseignement moyen est assuré par deux (02) CEM implantés dans les villages de Kaour et Mangacounda. Ces établissements comptent respectivement 12 classes construites au CEM de Kaour et 6 classes en abri provisoire au CEM de Mangacounda d'où la nécessité de construire de nouvelles salles de classes pour ce dernier. Ils reçoivent un effectif total de 335 élèves dont 197 garçons et 138 filles, soit un pourcentage largement favorable aux garçons, 58,8%.

Le personnel enseignant se compose de 20 professeurs dont une femme pour un ratio élève/professeurs de 17 ce qui présage de bonnes dispositions d'apprentissage. Toutefois, les collèges n'ont pas de source d'énergie et celui de Mangacounda n'a même pas d'édicule public.

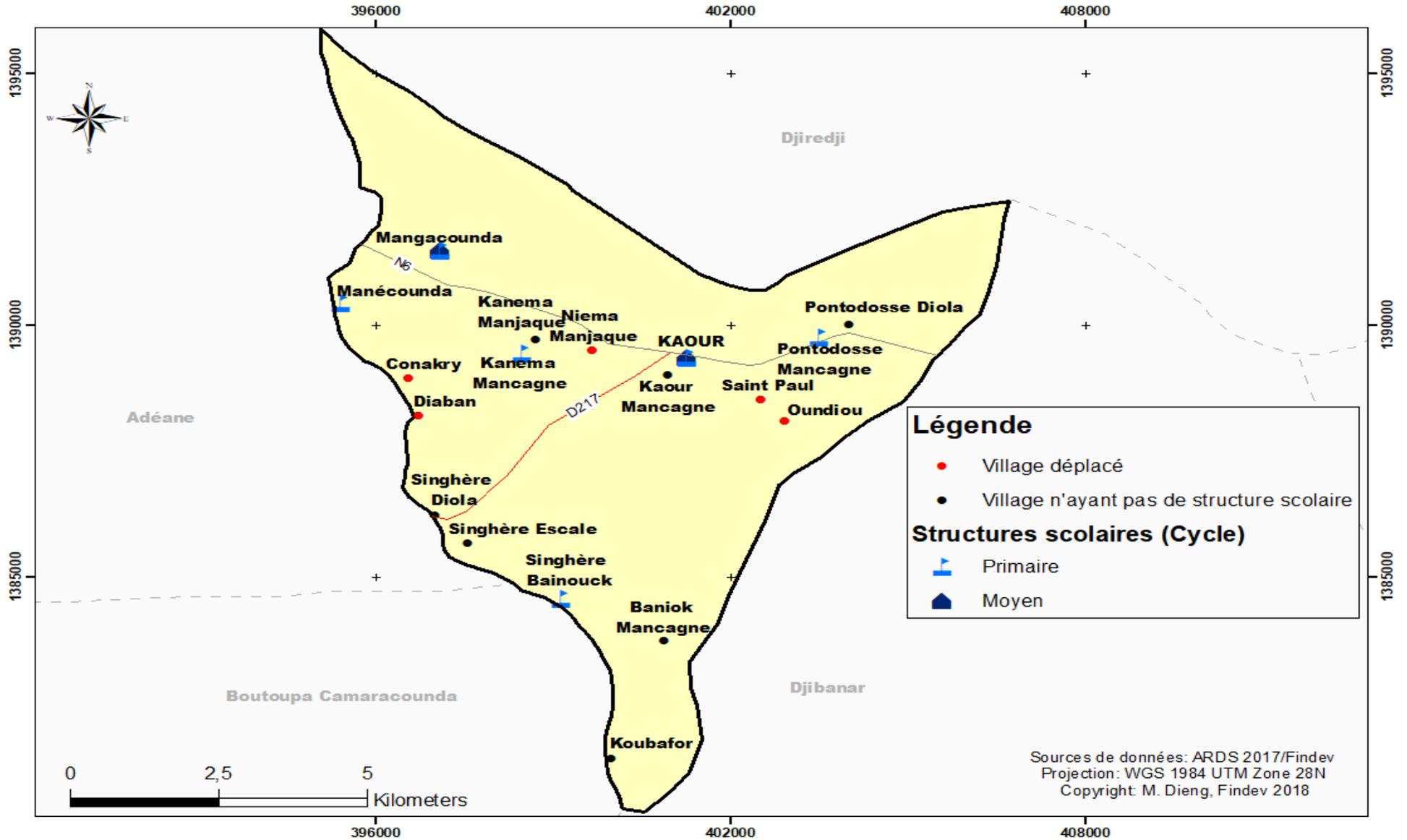
**Tableau N°5 : Situation des collèges d'enseignement moyen de la commune**

Villages	Nbre de classes construites	Nbre d'abris provisoires	Existence de clôture	Existence de point d'eau	Existence d'édicules publics	Nombre d'élèves		Nombre d'enseignants	
						F	G	H	F
Kaour	12	0	oui	oui	oui	76	109	12	0
Mangacounda	0	6	oui	oui	non	62	88	7	1

*Source : Rapport IEF Goudomp 2017*

Malheureusement, en ce qui concerne l'enseignement secondaire, la commune de Kaour n'a aucun lycée pour répondre à cette demande.

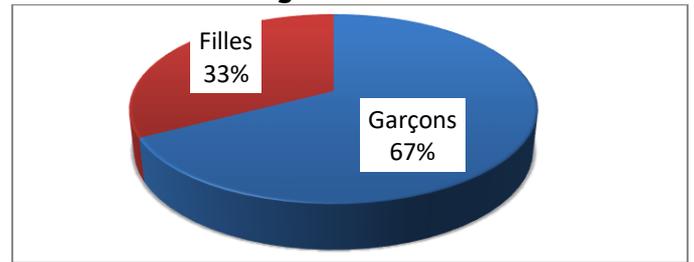
**Carte N°4 : Localisation des infrastructures scolaires**



#### 5.1.1.4. Enseignement coranique : « daaras »

Au niveau de l'éducation de base non formelle, la commune compte 05 daaras abrités dans des concessions sous la responsabilité de 05 maîtres coraniques avec des effectifs de 461 apprenants avec une supériorité numérique des garçons qui sont de 310 contre 151 filles.

**Graphique N°3 : Répartition des effectifs de l'enseignement arabe**



Le tableau ci-dessous fait le point sur la situation de l'éducation dans la commune.

#### Atouts

- Existence de six (06) écoles élémentaires
- Présence de deux (02) CEM
- Personnel de qualité
- Présence de daaras et de trois (03) classes d'alphabétisation
- Présence de cycle préscolaire ou classes préparatoires dans les écoles primaires
- Taux de scolarisation élevé

#### Faiblesses

- Insuffisance marquée d'infrastructure scolaires (écoles élémentaires)
- Insuffisance de matériels didactiques et d'équipements scolaires (dotations insuffisantes)
- Taux d'abandon élevé surtout pour les jeunes filles
- Absence de Centre de Formation Professionnel
- Absence d'électricité dans les écoles
- Pas de clôture au niveau des établissements
- Insuffisance de Salles de classe, de Points d'eau et de latrines
- Absence de bloc administratif au niveau des écoles élémentaires et collèges
- Personnel insuffisant
- Absence de case des tous petits
- Manque de vigiles
- Manque de cantines scolaires
- Absence de bibliothèques et de salles informatiques
- Manque de motivation du personnel enseignant des Daaras
- Nombre relativement important d'élèves ne disposant pas de pièces d'état civil

#### Opportunités

- Regain d'intérêt des bailleurs de fonds pour l'enseignement pour tous
- Stabilité sociale dans la zone
- Appui de la mairie
- Accessibilité des écoles

#### Menaces

- Grossesses précoces
- Déperdition scolaire
- Grèves incessantes
- Absentéisme des enseignants
- Absence d'intégration des violences basées sur le genre en milieu scolaire

### 5.1.2. SANTE

Les infrastructures sanitaires dans la commune de Kaour sont constituées par un poste de Santé, 04 cases de santé et 04 pharmacies dont 01 non fonctionnelle. Le personnel comprend : 01 infirmier, 03 matrones, 08 relais, 04 ASC et 05 badiène Gokh.

Ce dispositif sanitaire reste à être améliorer en vue d'accompagner l'évolution démographique de la commune et ainsi satisfaire la demande croissante en soins de santé de qualité des populations. D'autant plus que par rapport à la prise en charge de la santé maternelle et infantile des efforts restent à faire comme le montre le tableau ci-dessous.

**Tableau N°6 : Situation de la prise en charge des maladies dans la commune**

DESIGNATION	TAUX
Taux de prévalence du paludisme	2%
Taux de Couverture Maladie Universelle (CMU)	67%
Taux de prévalence des maladies diarrhéiques	3%
Taux de prévalence des maladies respiratoires aiguës (IRA)	7%
Taux de prévalence du VIH/SIDA	0
Nombre de malades du SIDA	0
Pourcentage d'accouchements assistés	16%
Pourcentage d'accouchements non assistés (à domicile)	6%
Taux de couverture en Traitement Préventif Intermittent (TPI 2)	95%
Taux de couverture vaccinale des enfants de 0 – 11 mois	75%
Taux de détection de la tuberculose	0
Taux de guérison de la tuberculose	0
Taux d'enfants souffrants de malnutrition aigüe sévère	0
Taux d'enfants souffrants de malnutrition modérée	1%
Taux de mortalité infantile	0
Taux de mortalité maternelle	0
Taux de prévalence contraceptive	3%
Taux de consultations prénatales	17%
Taux de consultations post natales	72%
Taux d'adhésion à la mutuelle de santé	25%
Nombre de moustiquaires imprégnées distribuées	15

*Source : District sanitaire de Goudomp 2018*

Le secteur de santé est aussi caractérisé par divers acteurs que sont :

- l'Etat représenté par l'ICP dans le comité de gestion et le comité de santé ;
- le conseil municipal qui exerce la compétence et assure la présidence du comité de gestion ;
- le comité de gestion, qui est le cadre de concertation regroupant les populations, l'infirmier chef de poste) et les élus locaux (Maire et conseillers) ;

- la population à travers les comités de santé dont l'Assemblée générale est composée de chefs de villages/délégués de quartier, de responsables d'organisation de la société civile, de leader d'opinion, etc.
- les projets et programmes (USAID) qui sont des acteurs déterminants du secteur surtout dans le financement, l'appui et l'accompagnement des structures sanitaires et des populations.

Au sortir de cette analyse des résultats du diagnostic, la situation du secteur de la santé dans la commune se présente comme suit :

### **Atouts**

- Personnel communautaire
- Infrastructures sanitaires publiques (01 Poste et 03 cases de santé)
- Existence d'une Ambulance
- Existence d'un dépôt de pharmacie
- Existence de la Mutuelle de Santé Fonctionnelle
- Existence d'un (01) comité de santé
- 

### **Opportunités**

- CMU
- Gratuité des soins des enfants de 0 à 5 ans
- Consultations gratuites pendant les « Gamou » de Singhère
- Présence de partenaires techniques et financiers

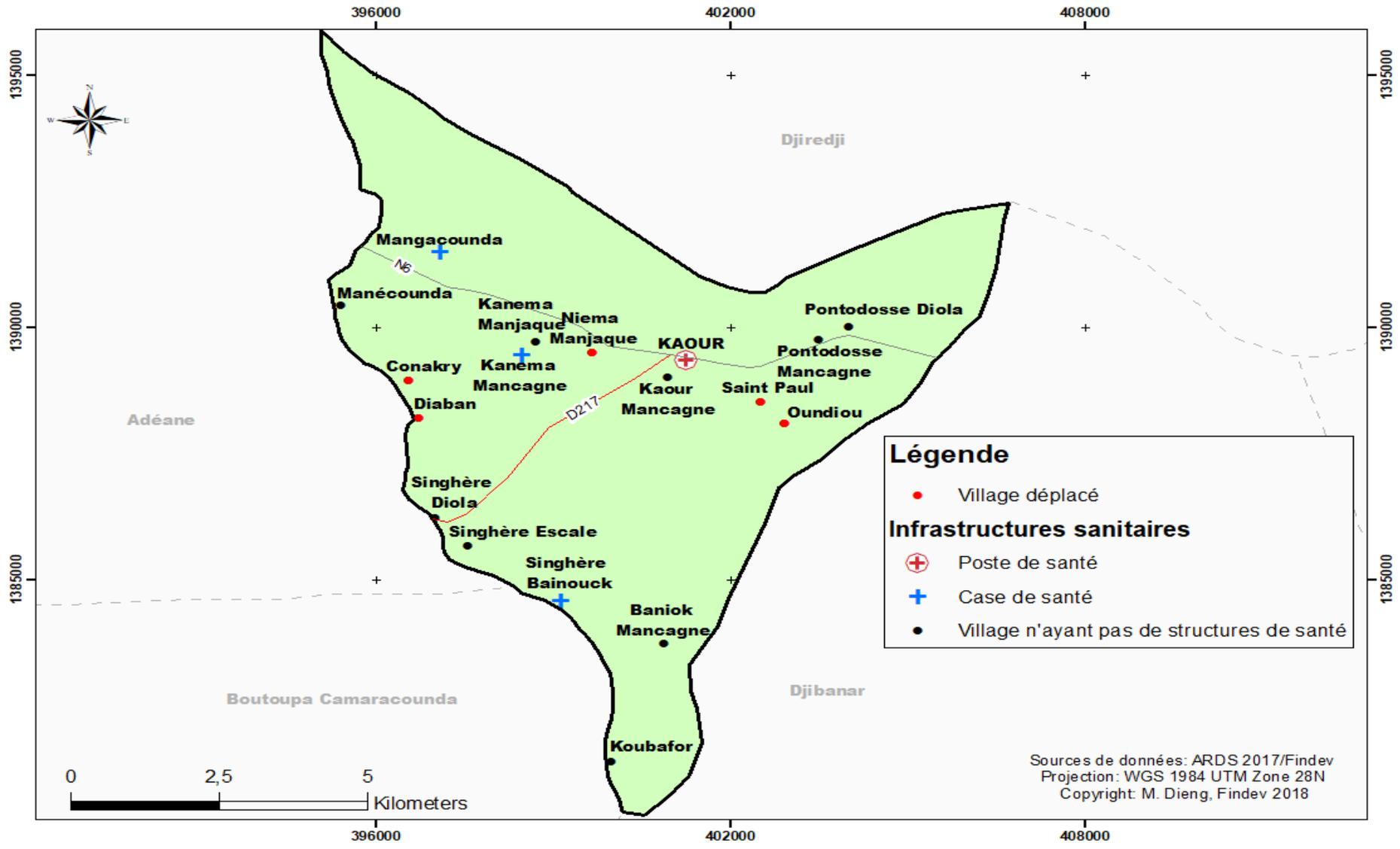
### **Faiblesses**

- Insuffisance de personnel qualifié
- Poste de Santé pas encore construit (Case de santé de Kaour relevé en poste de santé)
- Insuffisance des cases de santé
- Insuffisance de médicaments
- Faiblesse du plateau médical
- Absence de point d'eau et non électrification des structures sanitaires
- Absence de clôture des structures sanitaires
- Taux d'adhésion à la Mutuelle très faible
- Locaux défectueux des cases de santé

### **Menaces**

- Faible capacité d'accueil des infrastructures sanitaires
- Inaccessibilité des infrastructure sanitaires
- Expension de la médecine traditionnelle
- L'émergence des multiples pathologies parasitaires et infectieuses (la polio, la fièvre jaune, la tuberculose, le sida, etc.).

**Carte N°5 : Localisation des infrastructures sanitaires**



### 5.1.3. ACCES A L'EAU POTABLE

L'alimentation en eau de la commune de Kaour est actuellement assurée par le forage de Goudomp. Ce forage ne dessert que la zone de Kaour et une partie de celle de Singhere avec 14 bornes fontaines dont 11 fonctionnelles soit un taux de desserte très faible de 13%. La carte de la distribution des bornes fontaines révèle un déficit et des disparités entre les villages. Dans ceux où le réseau d'adduction d'eau potable est absent, l'alimentation est assurée par des puits d'où une pénibilité de l'exhaure à l'endroit des femmes. En effet, dans la commune, on dénombre :

- 150 puits traditionnels fonctionnels sur un total de 210 puits,
- 09 puits améliorés ;
- 01 puits équipés d'une pompe fonctionnel sur 02.

#### Atouts

- Nappe phréatique peu profonde
- Nombre élevé de puits traductionnel
- Présence de mares saisonnières
- Couverture par le château d'eau de Goudomp

#### Opportunités

- Délégation du Service Public de l'eau
- Gestion transitoire des forages
- Présence de partenaires techniques et financiers (PUDC, PUMA)

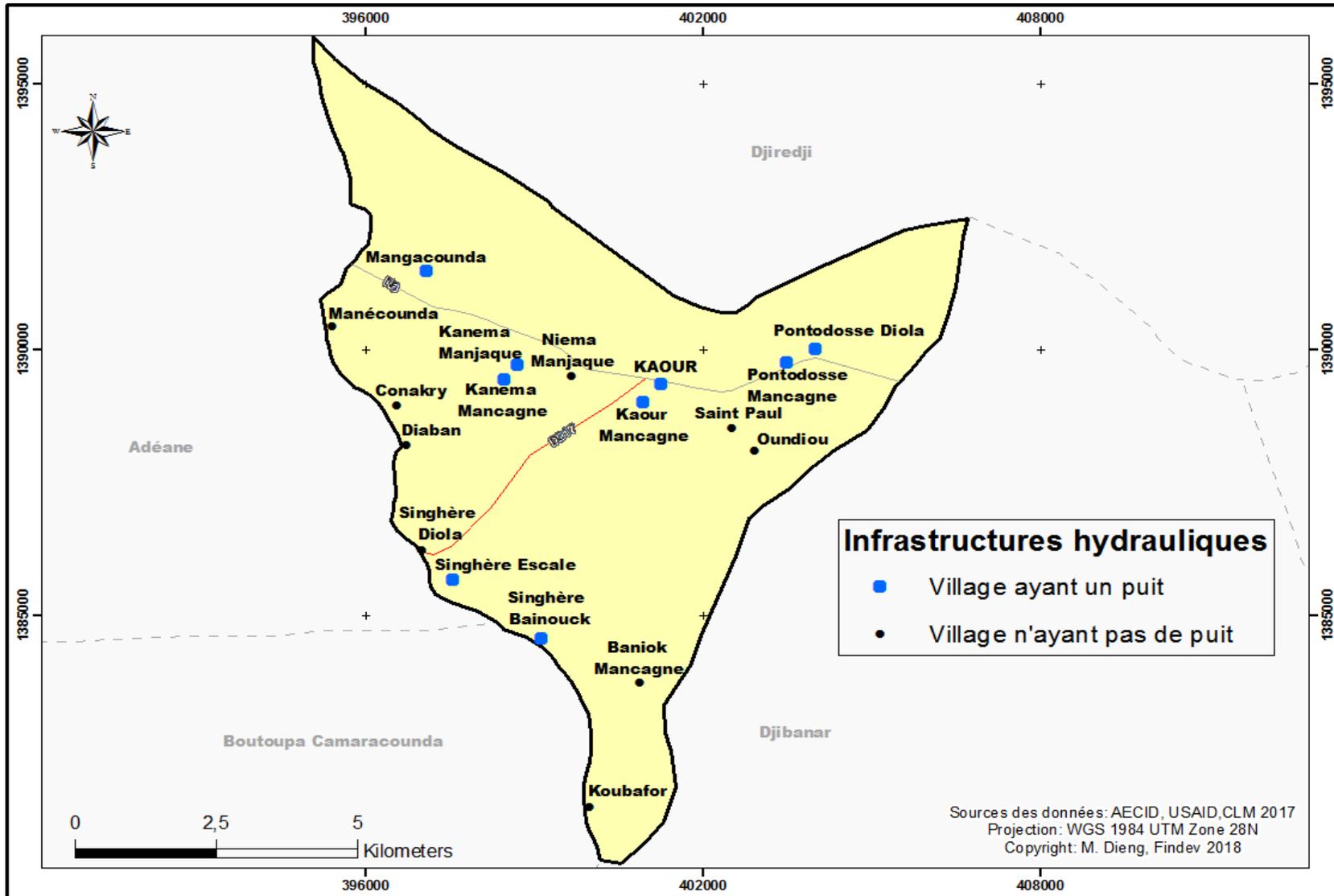
#### Faiblesses

- Pas de forage dans la commune
- Insuffisance du réseau d'Adduction à l'eau potable
- Salinisation de la nappe phréatique
- Tarissement régulier des puits
- Bornes fontaines insuffisantes

#### Menaces

- Saturation des systèmes d'approvisionnement en eau potable
- Approvisionnement discontinue en eau potable
- Mauvaise qualité de l'eau des forages

**Carte N°6 : Localisation des infrastructures hydrauliques**



#### 5.1.4. ASSAINISSEMENT

En matière d'assainissement la commune de Kaour est confrontée à un déficit notable. Il n'existe aucun système de collecte des ordures ménagères et des eaux usées. Le réseau d'assainissement des eaux de pluies est essentiellement constitué d'un système d'évacuation aménagé sur le long de la route nationale N°6. Ce qui fait qu'aux autres endroits de la commune les eaux de ruissellement causent d'importants dégâts facilité en cela par l'existence du marigot.

Le déficit voire l'absence de système de collecte et d'évacuation des ordures ménagères, le mauvais état des pistes, l'érosion hydrique et « l'incivisme » de certains citoyens entraînent de graves problèmes de santé publique.

Cependant, des comités de salubrité, sans équipement) sont organisés volontairement dans chaque village par les jeunes et les femmes face à la récurrence des ordures ménagères. Les ordures sont brûlées ou déversées dans des décharges sauvages pour la plupart au niveau du marigot.

A l'issue du diagnostic participatif, la situation du secteur de l'assainissement se décrit comme suit :

##### Atouts

- Existence de réseau de drainage des eaux pluviales par la RN6

##### Faiblesses

- Latrines traditionnelles
- Déchets encombrants
- Canaux à ciel ouvert sur la RN6
- Problème d'évacuation des eaux usées et des eaux de pluie dans certaines zones
- Absence de CETOM

##### Opportunités

- Programme National de Gestion des déchets
- Présence de partenaires techniques et financiers

##### Menaces

- Développement du péril fécal
- Taux élevé de défécation à l'air libre
- Inondation

#### 5.1.5. HABITAT ET CADRE DE VIE

La commune de Kaour est constituée officiellement de 18 villages mais il se trouve que 50 % de ses villages sont aujourd'hui des villages dits déplacés, donc on n'y trouve aucun habitant. D'ailleurs c'est ce qui explique qu'on a seulement quatre (04) villages dans la zone de Kaour plutôt que sept (07), trois (03) villages dans la zone de Mangacounda plutôt que six (06) et deux (02) dans la zone de Singhere Bainouck plutôt que cinq (05).

Actuellement, la commune n'est pas confrontée à un problème d'espace et de boom démographique.

### Atouts

- Existence de réseau sommaire de drainage des eaux pluviales dans certaines zones
- Existence de réserve foncière

### Opportunités

- Politique de l'Etat en matière d'habitat
- Partenariat Public-Privé

### Faiblesses

- Absence d'espace vert dans les zones
- Dégradation des routes secondaire
- Absence du réseau électrique dans certains quartiers (Insécurité)
- Insuffisance d'aires de jeu
- Divagation des animaux
- Village de Kaour, Singhère non lotis
- Insuffisance d'espace public
- Insuffisance d'espace de loisir

### Menaces

- Conflit militaire

#### 5.1.6. CULTURE

La composition de la population offre une idée précise sur la diversité culturelle. La répartition ethnique est constituée de : 89% de Baïnouks qui incarnent l'authenticité culturelle, 4% de mandingues dépositaires d'un riche patrimoine culturel, 4% de mancagnes, ,2% de toucouleurs et 1% de Diolas. Il existe des troupes traditionnelles de chants et danses mixtes ou composées spécifiquement de femmes non encore encadrées. L'expression de toutes ces cultures à travers des chants, danses, musiques, mode vie, costumes traditionnels, cuisine et pratiques, dans un espace commun, fait ressortir la beauté de la diversité des ethnies dans une seule et unique communauté plurielle.

### Atouts

- Existence d'un riche patrimoine culturel
- Existence de cérémonies religieuses
- Organisation de Journées culturelles

### Faiblesses

- Manque de valorisation de la diversité culturelle
- Absence de calendrier culturel

### Opportunités

- Contexte culturel favorable
- Programme national de développement de la culture

### Menaces

- Dégradation de la production culturelle
- Absence de décentralisation culturelle

### 5.1.7. JEUNESSE SPORTS ET LOISIRS

Les infrastructures socioéducatives et sportives sont constituées d'un foyer des jeunes, de 13 places publiques, de 03 terrains aménagés et de 18 aires de jeux. La commune dispose de 19 ASC réparties entre les différents villages. Ces ASC s'activent surtout dans le sport avec le mouvement, « Navétane ». En dehors des associations sportives et culturelles, on trouve des associations religieuses, notamment les Dahiras (48) et les associations chrétiennes (03). La vie religieuse est particulièrement dynamique à Kaour, en témoignent les nombreuses infrastructures religieuses de la commune : mosquées (15 dont 13 fonctionnelles), grandes mosquées (06) et chapelle (01) de la commune.

#### Atouts

- Existence d'organisations communautaires de jeunes tels que la zone, les ASC
- Existence de calendrier de pratique d'activités sportives durant les vacances
- Disponibilité d'une population juvénile
- Existence de foyer de jeune

#### Faiblesses

- Taux de chômage élevé
- Non intervention des structures dans la zone
- Absence de terrains aménagés
- Foyer des jeunes non équipés
- Absence de centre socio culturel et multimédia
- Manque d'équipements sportifs
- Exode rural

#### Opportunités

- Présence de structures de financement des jeunes (FNPJ, FONGIP, DER)
- Appui institutionnel du conseil municipal
- Existence de partenaires techniques et financiers

#### Menaces

- Chomage
- Recrudescence de la déperdition des jeunes
- Emigration clandestine

### 5.1.8. LES FEMMES

La population féminine représente environ 45 % de la population totale. Elle signale par son analphabétisme et s'active aussi bien dans les travaux de production que de reproduction. En effet, durant l'année, leur calendrier est très chargé car de juin à décembre l'exploitation agricole reste leurs principales activités. Par contre, à partir de janvier, le commerce et la transformation des produits halieutiques, occupent une bonne partie d'entre elles. Outre cela, toute l'année, la gent féminine s'adonne aux travaux domestiques et communautaires (nettoyage du village). Quant aux premiers qui se font manuellement, ils se signalent par leur pénibilité du fait de l'absence de matériels d'allègement des travaux. La commune de Kaour compte 19 GPF dont la plupart n'est pas reconnu

juridiquement. Ces groupements interviennent dans divers secteurs d'activité comme le petit commerce, le maraîchage, la teinture, l'embouche, etc.)

À propos de la gestion de ressources financière, les femmes se signalent de plus en plus à travers les différentes organisations. Il s'agit des fruits de leurs tontines ou encore les crédits alloués par les organismes financiers servant à financer certaines activités telles que les cultures vivrières sous pluie, le petit commerce, l'embouche ou la transformation. Cependant, elles restent confrontées à un déficit de moyens pour mener convenablement leurs activités.

### **Atouts**

- Dynamisme des femmes
- Représentativité dans le conseil municipal
- Présence des femmes dans les initiatives économiques (tontine, embouche, maraîchage, transformation, commerce, etc).

### **Opportunités**

- Présence des structures de microfinance
- Diversité de partenaires techniques et financiers
- Convention sur l'Elimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), adoptée le 18 décembre 1979, entrée en vigueur le 03 septembre 1981
- Avantages institutionnels
- Bourses de sécurité familiale

### **Faiblesses**

- Accès difficile aux soins de santé dans certains endroits,
- Insuffisance d'équipements d'allégement des travaux (moulins à mil, batteuses etc.),
- Déficit de formation des GPF
- Insuffisance d'unités de transformation des produits locaux
- Absence de maison des femmes
- Difficultés d'accès à la terre

### **Menaces**

- Pesanteurs socio-culturelles et religieuses
- Conflits armés
- Manque de motivation des autorités publiques en faveur des organisations de femmes autonomes
- Politisation des organisations de femmes

## **5.2. PROFIL ECONOMIQUE**

### **5.2.3. SECTEURS PRODUCTIFS**

#### **5.2.3.1. COMMERCE**

Le commerce dans la commune de Kaour est peu développé. Au plan infrastructurel, le secteur ne compte que 05 marchés hebdomadaires sans souks et quelques boutiques de détail spécialisées en vente de denrées alimentaires dont la plupart sont tenues par des autochtones.

Aussi l'inexistence d'un Marché permanent dans la collectivité ne pose-t-elle pas d'énormes problèmes aux ménages relativement à leur approvisionnement en poisson et autres légumes.

### Atouts

- Existence de marchés permanents sans souks

### Opportunités

- Existence de consommateurs de biens et services
- Activités économiques existantes

### Faiblesses

- Difficultés d'accès au crédit
  - Manque d'organisation des commerçants de la zone
  - Insuffisance de la formation
  - Insuffisance des financements pour couvrir les besoins des populations en crédit
- Absence de marché permanent avec souks

### Menaces

- Conflits armés
- Rupture de stock des commerçants
- Vol

#### 5.2.3.2. ARTISANAT

L'activité artisanale dans la commune de Kaour demeure sous développée et se singularise par son caractère informel. Elle occupe une frange non négligeable de personnes. Cependant ces dernières ne sont pas assez organisées et structurées pour faire valoir leur métier. En lieu et place, ils s'adonnent quotidiennement à des bricolages et de menus réparations pour bénéficier de maigres revenus journaliers. Parmi les métiers les plus représentatifs, on peut citer:

- ❖ La menuiserie (13)
- ❖ La maçonnerie (30)
- ❖ La couture (13)
- ❖ La mécanique (10)
- ❖ La charpenterie (10)
- ❖ La peinture (9)
- ❖ La soudure (5)
- ❖ La photographie (5)
- ❖ La forge (4)
- ❖ La coiffure (4)

En outre, on distingue d'autres artisans, dans la zone, tels que : les boulangers traditionnels, les électriciens, les plombiers, etc.

### Atouts

- Diversité des corps de métiers

### Faiblesses

- Installation anarchique des ateliers
- Problème d'écoulement des produits
- Insuffisance des moyens
- L'accès difficile aux financements.
- Absence d'organisation des artisans
- Déficit de formation professionnelle des artisans
- la faible couverture des besoins en énergie
- le caractère informel des activités d'artisanat

- la méconnaissance de l'environnement institutionnel du secteur.

### Opportunités

- Existence de la demande
- Existence d'acteurs
- Chambre des métiers de Sédhiou
- Présence des partenaires techniques et financiers

### Menaces

- Mauvaise qualité des produits
- Conflits armés

#### 5.2.3.3. AGRICULTURE ET TRANSFORMATION AGRO-ALIMENTAIRE

L'agriculture constitue la principale activité économique dans la commune de Kaour. Elle occupe plus de 95% de la population active et près de 90% des terres cultivables. De type extensif, traditionnel et tributaire d'une pluviométrie variable, l'agriculture pratiquée dans cette localité est non seulement dépendante des conditions climatiques mais aussi connaît un taux de rentabilité assez faible dû à la salinisation des terres rizicoles et à la précarité des moyens de production constitué entre autres, de semoirs, de houes sine, de houes occidentales, etc.

#### ❖ Facteurs de production

Pour produire, les agriculteurs qui disposent déjà de terres cultivables à travers un héritage patrilinéaire. Les femmes sont toujours confrontées aux difficultés d'accès à la terre malgré les quelques délibérations faites par le conseil municipal au profit de ces dernières à travers leur groupement. Néanmoins, les agriculteurs ont besoin d'appui institutionnel avec la mise en place des intrants à savoir les semences et les engrais. Par conséquent, la commune de Kaour bénéficie annuellement d'un stock d'intrants subventionné pour faciliter les coûts d'acquisition aux producteurs.

**Tableau N°7 : Situation de la mise en place et de la cession des semences**

Spéculations		Année		
		2015	2016	2017
Arachide	Prévu (T)	20	20	20
	Reçu (T)	20	20	20
	Vendu (T)	20	20	20
Sorgho	Prévu (T)	0	0	0
	Reçu (T)	0	0	0
	Vendu (T)	0	0	0
Mais	Prévu (T)	0	0,5	1
	Reçu (T)	0	0,5	1
	Vendu (T)	0	0,5	1
Riz	Prévu (T)	16	45	100

	Reçu (T)	10	32,96	10
	Vendu (T)	10	32,96	10
<b>Sésame</b>	Prévu (T)	0	1	0
	Reçu (T)	0	1	0
	Vendu (T)	0	1	0

Niébé	Prévu (T)	3	2	2
	Reçu (T)	3	2	2
	Vendu (T)	3	2	2
Fonio	Prévu (T)	0	0	0
	Reçu (T)	0	0	0
	Vendu (T)	0	0	0

*Source* : Service départemental du développement rural de Goudomp

**Tableau N°8 : Situation de la mise en place et de la cession des engrais**

Année	NPK 6-20-10			NPK 15-15-15			NPK 15-10-10			UREE		
	Prévu	Reçu	Vendu	Prévu	Reçu	Vendu	Prévu	Reçu	Vendu	Prévu	Reçu	Vendu
2015	20			30	30	24,7	5			30	12	4,0
2016	10	10	10	10	10	10	5	5	3,75	43,5	23,5	23,5
2017	10	10	10	5	5	5	5	0	0	30	15	0.4

*Source* : Service départemental du développement rural de Goudomp

#### ❖ Production

**Le mil et l'arachide**: constituent les principales cultures vivrières de la localité. Toutefois, d'autres spéculations y sont produites telles que **le maïs, la pastèque, le niébé, le fonio, le sorgho, le sésame, la patate douce et le riz**. Ils servent généralement de cultures d'appoint et sont de ce fait d'un apport important dans la compensation des déficits vivriers ou monétaires occasionnés par la baisse des rendements au niveau de l'arachide et du mil.

Il ressort de ce diagnostic une certaine précarité de l'économie locale liée à plusieurs facteurs à la fois climatiques et socio-économiques.

#### ❖ Infrastructures agricoles

La commune de Kaour est faiblement dotée en infrastructures agricoles. En effet, elle ne dispose que de 02 moulins à mil et 01 Magasin de stockage

#### ❖ La commercialisation

Elle est facilitée par la migration pendulaire vers les marchés hebdomadaires ou «loumas» environnant dans la commune de Djinabar et la région de Ziguinchor.

#### Atouts

- Disponibilité des terres et utilisation du Compost
- Exploitation de l'anacarde et des fruits
- Existence d'un bloc maraicher
- Existence d'un mini forage
- Outils d'agriculture traditionnels
- Main d'œuvre existant
- Création et financement des périmètres maraichers

#### Faiblesses

- Insécurité (peur d'exploiter les terres cultivables dans les villages déplacés)
- Salinisation des terres et ensablement des vallées
- Exploitation abusive de l'anacarde
- Insuffisance d'intrants et de matériels agricoles
- Absence de magasin de stockage et de fermes agricoles

- Mise en place des OP
- La diversification des cultures

- Absence d'organisation de producteurs (OP) dynamiques et viables
- Insuffisance de l'encadrement technique
- Pauvreté des sols
- Difficulté d'écouler la production fruitière
- Les feux de brousse fréquents
- Les conflits entre agriculteurs et éleveurs
- Insuffisance de moyens et d'intrants pour les périmètres maraichers
- L'arrivée tardive des intrants

### Opportunités

- Présence de partenaires techniques et financiers
- Contexte politique favorable

### Menaces

- Ensablement des bas fonds
- Rétrécissement des terres agricoles
- Conflits armés
- Changements climatiques

#### 5.2.3.4. ELEVAGE

De type extensif, l'élevage est la troisième activité économique. L'élevage au-delà de son caractère traditionnel est devenu aujourd'hui dans la zone une source importante de revenus pour les familles pauvres. L'analyse de la composition du cheptel fait apparaître une variété de ruminants.

**Tableau N°9 : Composition du cheptel de la commune de Kaour**

Espèces	Singhere	Mangacounda	Kaour	Total commune
<b>BOVINS</b>	42	36	2	<b>80</b>
<b>EQUINS</b>	64	133	0	<b>197</b>
<b>ASINS</b>	0	0	27	<b>27</b>
<b>OVINS</b>	29	141	1200	<b>1370</b>
<b>CAPRINS</b>	336	337	1400	<b>2073</b>
<b>PORCINS</b>	0	44	0	<b>44</b>
<b>VOLAILLES</b>	566	577	3000	<b>4143</b>

Source : Enquête socioéconomiques PDC 2018

Avec une population composée essentiellement d'agro-pasteurs, l'essentiel de ces ruminants ont une importance de premier plan dans les travaux agricoles. En outre, la potentialité apicole est bien présente dans la commune de Kaour compte

tenu du cadre écologique favorable aux végétations. Selon les résultats du diagnostic, son exploitation est faiblement ressentie dans l'économie locale car une centaine de personnes sont actuellement en activité.

#### ❖ Santé animale

La santé animale au niveau de la commune est très précaire. Elle est surtout caractérisée par l'insuffisance de la prophylaxie et du personnel vétérinaire. En

effet, le seul agent vétérinaire qui sillonne la zone est le chef départemental qui se trouve à Goudomp. Les pathologies suivantes sont identifiées dans la commune:

- la pasteurellose
- le charbon symptomatique
- la dermatose modulaire
- la trypanosomiase
- le parasitisme
- la fièvre aphteuse ;
- et la maladie de new castel de la volaille

#### ❖ **La production animale**

Les sous-produits de l'élevage concernent entre autres :

- **la viande:** l'absence d'abattoirs dans cette localité laisse présager d'une mauvaise conservation et commercialisation de la viande.
- **la production laitière:** il est important de préciser que la production laitière a du mal à atteindre les 3 litres par vache en saison sèche.

Malgré ce potentiel relativement intéressant, la pratique de l'élevage reste encore très traditionnelle et nécessite une valorisation optimale pour devenir un élevage de rente.

#### **Atouts**

- Zones de pâturage
- Diversité du cheptel

#### **Opportunités**

- Présence de partenaires techniques et financiers

#### **Faiblesses**

- Vol de bétails récurrent
- Absence de forage et d'abreuvoir
- Divagation des animaux
- Absence de pharmacies vétérinaires
- Conflits entre agriculteurs et éleveurs
- Insuffisance d'aliments de bétail
- Maladies animales récurrentes,
- Difficulté d'accès au financement

#### **Menaces**

- Conflits armés
- Déficit d'information sur les opportunités
- Feu de brousses réguliers
- Déficit pluviométrique

#### **5.2.3.5. PECHE**

La commune de Kaour, compte tenu de sa position géographique par rapport au fleuve Casamance, dispose d'importantes potentialités halieutiques. Elle occupe la deuxième place dans l'économie de la commune de Kaour. En effet, la pêche occupe 4% de la population active avec une infime partie des femmes qui s'adonne à la cueillette des fruits de mer. En sus, elles s'adonnent de manière artisanale à :

- la fermentation par le Guedj (pour les espèces de taille moyenne ou grande) et par le Yeet (pour les mollusques gastéropodes),
- la salaison (Tambadiang) pour les espèces de petite taille,

- le braisage (Kétiah) pour la sardinelle,
- - le fumage (Métorah) pour le poisson gras

Cependant, ce secteur est sous valorisé et se fait de manière artisanale et informelle.

#### ❖ **La ressource halieutique**

La commune est caractérisée par la pêche des poissons et des crevettes. Avec l'avancée de la langue salée, une perturbation de l'écosystème de la mangrove et du fleuve est notée, occasionnant la disparition de certaines espèces de poissons d'eau douce (clarias, lates, bagrus, etc.). Actuellement les principales espèces pêchées sont les Tilapia « Sarotherodon melanotheron », Gerres « Gerres nigri », Machoiron « Arius heudolotti », Otolithes « Pseudolithus », Carangues « Caranx, Lichia, Trachinotus », Capitaines « Pentanemus quinquarius », Carpes blanches « Pomadasys jubelini » et les crevettes (pénéaus notialis), etc.

#### ❖ **Les équipements et infrastructures**

Malgré les méthodes d'exploitation jugées traditionnelles et peu

performantes, on recense une flotte navale composée de près de 149 pirogues dont 26 non motorisées.

Selon le diagnostic fait au niveau de la pêche avec le service départemental, les acteurs de la pêche, pour la capture, utilisent :

- les filets mono-filaments en nylon non biodégradables avec des mailles de 25 pour la surface et le filet maillant dévirant (FMD) de fonds mono filament en fibre de taille 90 à 100 d'où au nombre de 03 pour les poissons et 07 FMD à crevettes. Cependant, ce type de pratique n'est pas conforme avec la réglementation conformément au code de la pêche.
- filets dormants. On en dénombre 12 dans la commune
- et 04 lignes simples

#### **Atouts**

- Existence d'acteurs qui s'activent dans la pêche et des femmes dans la transformation des crevettes

#### **Opportunités**

- Existence de partenaires techniques et financiers
- Présence du fleuve

#### **Faiblesses**

- Absence de pirogues modernes
- Absence de moyens logistiques pour les pêcheurs
- Manque de zone de protection
- Présence de pêcheurs maliens
- Diminution de la mangrove
- Manque de camions frigorifiques
- Absence d'activités piscicoles
- Salinisation des eaux du fleuve
- Absence d'équipements (gilet, filet de pêche adéquat, ...)

#### **Menaces**

- Disparition de la mangrove
- Disparition des espèces halieutiques

## 5.2.4. SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

### 5.2.4.1. ACCES A L'ELECTRICITE

L'éclairage public est quasi déficitaire dans la commune de Kaour voire inexistant et présente aussi des disparités. En effet, seuls 2 villages sont électrifiés à savoir Kaour et Kaour Mancagne. Le réseau électrique compte un nombre total de 31 abonnés. Cependant, pour pallier à cette faible desserte, certains ménages et infrastructures disposent de panneaux solaires (69) ou de groupes électrogènes (11).

**Tableau N°10 : Situation de l'accès à l'électricité par zone**

Données collectées	Singher e	Mangacounda	Kaour	Total
Nbre de ménages connecté au réseau Conventionnel	0	0	31	31
Nbre de ménages disposant de panneaux solaires	33	27	9	69
Nbre de groupes électrogènes	1	5	5	11

*Source : Enquête PDC 2018*

#### Atouts

- 02 villages électrifiés (Kaour et Kaour Mancagne)

#### Opportunités

- Présence de partenaires techniques et financiers
- Présence de la SENELEC, l'ASER

#### Faiblesses

- Non électrification de l'ensemble des villages restants
- Absence d'éclairage public

#### Menaces

- Insécurité
- Position dispersée des villages

### 5.2.4.2. TRANSPORT ET COMMUNICATION

En matière de Transport, la commune de Kaour est dotée des infrastructures suivantes:

- La route nationale n°6 qui traverse la commune ;
- La piste latéritique de 4,5 km reliant Kaour-Singhère ; et
- La piste latéritique de 4 km allant de Kanéma-Singhère

Par ailleurs, d'autres pistes très sablonneuses et impraticables pendant l'hivernage se spécifient dans la zone.

Les types de moyens de transport urbain interne de personnes qui desservent les quartiers de la commune sont consignés dans le tableau ci-dessous avec la prédominance des motos taxis et charrettes pour les déplacements sur terre et une flotte de 31 pirogues pour la pêche et les traversées maritimes amarrés sur quatre (04) débarcadères (Kaour, Mangacounda, Kanéma, Manécounda.

**Tableau N°11 : Moyens de transport de la commune de Kaour**

Moyens de transport	SINGHERE	MANGACOUNDA	KAOUR	TOTAL COMMUNE
Taxis urbains	0	2	0	2
Moto taxi ou Jakartas	16	26	26	68
Cars	0	0	0	0
Mini cars	0	0	0	0
7 places	0	0	0	0
Horaires	0	0	0	0
Pirogues	0	149	0	149
Charrettes	34	14	32	80
Bus	0	0	0	0
Autres	0	0	27	27

Concernant la couverture du réseau téléphonique, elle est relativement faible avec la quasi-totalité des villages qui ne sont pas traversés par le réseau de ligne fixe de la sonatel.

Le réseau de téléphonie mobile couvre officiellement l'ensemble des villages de la localité, mais de manière sporadique parfois dans certains villages du fait de leur situation topographique au niveau des frontières.

De plus, la couverture radiophonique est assez bonne dans la mesure où l'ensemble des stations émettant dans la zone plus particulièrement la radio « Pkoumel » FM qui est à Goudomp sont bien reçues à Kaour.

#### Atouts

- Existence de la RN 6 qui traverse la commune
- Existence de piste de production (Kaour-Singhère 4 ,5 km, Kanéma-Singhère 4km)
- Existence de moyens de transport

#### Opportunités

- Présence de partenaires techniques et financiers (PUDC, PUMA, etc.).
- Politique de l'Etat en matière de réalisation de voies de communication favorable

#### Faiblesses

- Insuffisance de piste de production
- Piste impraticable en saison de pluie
- Absence de passerelle sur la RN 6
- Faible signal téléphonique et radiophonique dans certaines zones

#### Menaces

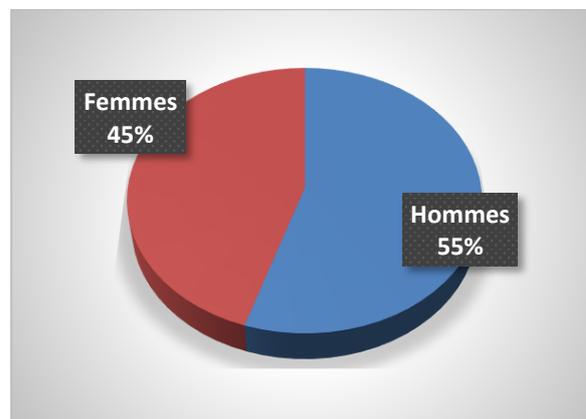
- Récurrence des accidents
- Difficultés d'évacuation des malades
- Difficultés d'acheminement de la production

### 5.3. PROFIL GOUVERNANCE

#### 5.3.3. LES ORGANES DE LA COMMUNE

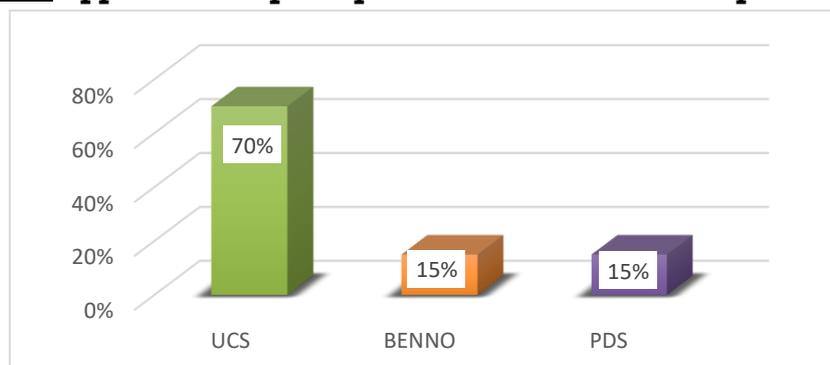
La Commune de Kaour est une personne morale de droit public dirigée par un organe délibérant et un organe exécutif qui disposent chacun de compétences spécifiques. L'organe exécutif est représenté par le Maire et l'organe délibérant par le conseil Municipal. Ce dernier, issu des élections locales de 2014 compte quarante (40) membres dont dix huit (18) femmes, soit seulement **45%** des membres du conseil municipal.

**Graphique N°4 : Répartition des conseillers selon le sexe**



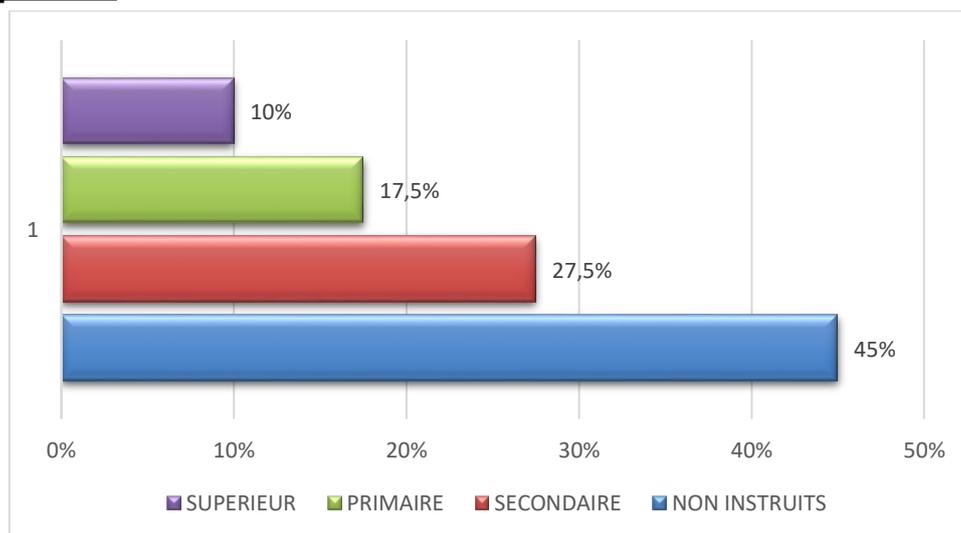
L'appartenance politique des conseillers municipaux n'est pas très diverse, trois (03) partis politiques ou coalition de partis siègent au conseil municipal. Il s'agit, de l'UCS qui compte vingt huit (28) conseillers, soit **70%** des membres du conseil municipal, de Benno Bokk Yakar et du PDS qui ont chacune six (06) sièges.

**Graphique N°5 : Appartenance politique des conseillers municipaux**

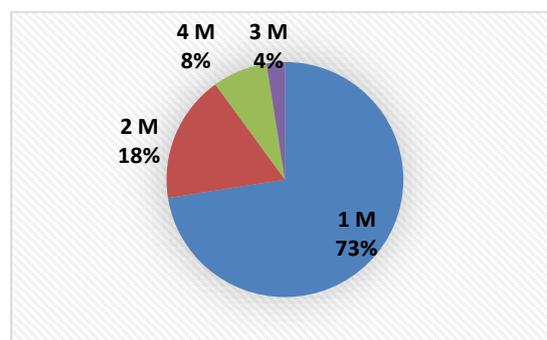


Le niveau d'instruction des élus est un indicateur pertinent dans l'analyse institutionnelle. Il permet de mesurer la capacité des élus à comprendre les textes et leurs prérogatives dans l'exercice de leurs fonctions. Les élus ont relativement un bon niveau d'instruction. En effet, ceux qui ont un niveau secondaire, primaire ou supérieur sont plus nombreux car représentant respectivement 27,5%, 17,5% et 10% des membres du conseil municipal. Les conseillers municipaux ayant aucun niveau d'instruction représentent 45%.

### **Graphique N°5 : Niveau d'instruction des élus locaux**



La plupart des conseillers municipaux sont soit à leur premier mandat soit à leur deuxième mandat. En effet, les élus qui ont un mandat font 72,5% tandis que ceux qui ont deux mandats représentent 17,5% des membres du conseil municipal. Les élus qui effectuent leur quatrième mandat font 7,5%, ceux qui sont au 3<sup>ème</sup>, 2,5%.



### **Graphique N°6 : Situation des mandats des élus**

#### **5.3.4. FOCUS SUR LE PARTENARIAT ET LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**

La collectivité locale de Kaour bénéficie de l'appui de plusieurs partenaires au développement dans des domaines d'intervention très variés. Il s'agit de :

- **PPDC** : construction de pistes de production (Kaour à Singhère et Singhère à Mangacounda)
- **PADERCA** : construction de 3 salles de classe
- **UNICEF** : construction de 3 salles de classe
- **CRS** : aménagement digue anti sel
- **ANCAR** : distribution de semences
- **SHELTE FOR LIFE** : construction piste de production
- **ANRAC** : Progrès pour la paix en Casamance
- **KABONKETOOR** : Aide et Amélioration des conditions d'enseignement et apprentissage
- **GIE FAYE SOLAIRE** : équipement en panneau solaire 2013

- **ONG Afrique Enjeux** : fonçage puits améliorés 2003

### 5.3.5. CAPACITE DE PILOTAGE INSTITUTIONNEL TECHNIQUE ET FINANCIER

Une analyse des trois derniers budgets de la commune montre une faiblesse des ressources de la commune de Kaour. Toutefois, on note une évolution progressive d'année en année. Le tableau ci-dessous en est une illustration. En effet, de 30 000 000 en 2015, le budget est passé à plus de 95 500 000 en 2018.

Cette même tendance à la hausse est remarquée au niveau de la mobilisation des ressources propres de la commune. En effet, la faiblesse des ressources propres est telle que la commune ne peut compter que sur l'apport de l'Etat ou d'autres partenaires techniques et financiers pour réaliser des investissements.

**Tableau N°12 : Évolution du budget de la commune**

Années	Budget prévisionnel			Total
	Fonds de dotation	Fonds de concours	BCI	
2015	17 000 000	13 000 000	0	30 000 000
2016	17 000 000	13 000 000	15 000 000	45 000 000
2017	17 500 000	13 000 000	10 000 000 (BCI), 15 000 000 (PNDL) 40 000 000 (BCI Santé)	95 500 000
2018	17 500 000	13 000 000	10 000 000 (BCI), 15 000 000 (PNDL) et 40 000 000 (BCI Santé)	95 500 000

Source : Mairie commune de Kaour

L'analyse des résultats du diagnostic institutionnel montre aussi qu'au cours des trois (03) dernières années la commune n'a pas réussi à recouvrer plus de 75% des recettes fiscales prévues même si l'on note une augmentation entre 2015 et 2016 avec respectivement 62 971 743 FCFA et 111 407 944 FCFA. Cette situation est causée par l'absence d'une stratégie efficace de collecte des impôts et taxes locaux mais aussi l'absence de sensibilisation des populations sur l'importance du paiement des impôts et taxes locaux.

**Tableau N°13 : Mobilisation des fonds propres**

Désignation	2015	2016	2017
Frais d'alignement et frais de bornage	450 000	470 000	
Etat Civil	175 000	470 000	505 000
Légalisation	26 000		25 000
Produits Marchands poissons		25 000	
Redevance Jakaarta		150 000	75 000
Patente			28 000
Recettes éventuelles ou imprévues			210 000

Source : Mairie commune de Kaour

En outre, l'étape de diagnostic participatif de zone a permis aux communautés de proposer de multiples lignes d'actions que la municipalité doit mettre en œuvre pour améliorer les conditions de vie des populations.

## 6. PLAN D' ACTIONS

### 6.1. PROBLEMATIQUE MAJEURE DE DEVELOPPEMENT

La commune de Kaour regorge de potentialités à la fois humaines et économiques qui vamorisées pourraient être de réels vecteurs d'émergence et performance. Cependant, le manque d'initiatives et de partenaires techniques et financiers freinent l'élan de développement de la commune. L'enjeu est tel aujourd'hui, que les acteurs locaux ont décidé d'inscrire la politique économique et sociale de la commune dans un cadre d'actions concerté et programmé qui leur servira de référentiel pour les 05 ans à venir. Ce Plan de développement Communal (PDC) traduit une vision commune, celle de tous les acteurs de la collectivité territoriale de Kaour.

### 6.2. VISION

**«KAOUR, POLE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE OUVERT, AVEC UN ENTREPRENARIAT LOCAL DYNAMIQUE».**

Cette vision futuriste, partagée par l'ensemble des acteurs, se présente comme un idéal vers lequel la commune de Kaour va tendre durant les 05 prochaines années. Elle est essentielle en ce sens qu'elle donne une idée assez précise des perspectives de développement de la commune. Celles-ci seront déclinées en plusieurs axes stratégiques en fonction des priorités au niveau communal.

### 6.3. AXES STRATEGIQUES

Le bilan diagnostic réalisé a permis d'identifier les atouts et potentialités de la commune mais aussi de déterminer les contraintes et obstacles au développement. Ces différentes contraintes, articulées aux priorités, ont permis aux différents acteurs de définir de façon consensuelle, les leviers qu'il faut actionner pour asseoir un développement durable. Cette vision est soutenue par trois(03) axes qui tendent toutes vers sa réalisation que sont:

- **Axe 1:Création d'opportunités de richesses et promotion de l'emploi**
- **Axe.2: Accélération de l'accès aux services sociaux de base, protection sociale et développement durable**
- **Axe 3: Renforcement des principes fondamentaux de bonne gouvernance.**

### 6.4. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

Chaque axe contient un paquet de projets visant des objectifs précis.

**Axe 1:Création d'opportunités de richesses et promotion de l'emploi .**Cet axe vise une transformation structurelle de l'économie locale à travers le développement de l'agriculture, de l'élevage, du commerce et la promotion du tourisme et de la pêche. Quatre objectifs ont été dégagés pour cet axe:.

- **OS 1 : Développement du secteur agricole**
- **OS 2 : Développement du secteur pastoral**
- **OS 3 : Promotion du secteur de la pêche et du tourisme**

- **OS 4 : Développement du secteur du commerce et des services.**

**Axe.2: Accélération de l'accès aux services sociaux de base, protection sociale et développement durable:** Malgré les efforts consentis dans le secteur de l'hydraulique, de l'éducation et de la santé, il reste encore à faire pour améliorer ces secteurs et faciliter l'accès des populations à ces services sociaux de base. L'atteinte de ces objectifs devra être accompagnée d'une politique de protection sociale des couches vulnérables. En outre, cet axe vise la protection de l'environnement afin de faire face aux changements climatiques. Il se décline en six (06) objectifs:

- **OS 1 : Amélioration des conditions du secteur de l'Education**
- **OS 2 : Amélioration du secteur de la santé**
- **OS 3: Amélioration du secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'Assainissement**
- **OS 4 : Facilitation de l'accès autres services sociaux**
- **OS 5. Protection de l'environnement et lutte contre les changements climatiques**
- **OS 6 : Protection sociale et appui aux couches vulnérables.**

**Axe 3: Renforcement des principes fondamentaux de bonne gouvernance:** La maîtrise des enjeux et défis du développement par les acteurs territoriaux s'avère être une nécessité pour la réalisation des objectifs du PDC. Ainsi cet axe vise le renforcement de capacités et de compétences des élus et autres acteurs territoriaux.

## 6.5. ARTICULATION DU PDC AVEC LE PSE ET LE PDD DE GOUDOMP

VISION DU PSE	VISION DU PDD DE GOUDOMP	VISION DU PDC
FAIRE DU SENEGAL UN PAYS EMERGENT D'ICI 2035 AVEC UNE SOCIETE SOLIDAIRE DANS UN ETAT DE DROIT	COLLECTIVITE LOCALE FORTE ET DYNAMIQUE, DEVELOPPEMENT HARMONIEUX ET DURABLE AUTOUR D'UNE BONNE GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES, EPANOUISSEMENT DES POPULATIONS, CONCERTATION, DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES APPUYE PAR DES FORMATIONS DE QUALITE, SOLIDARITE, REPARTITION EQUITABLE DES RICHESSES, EGALITE DE CHANCES, INSERTION DANS L'ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION ET DU PARTENARIAT	KAOUR, POLE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE OUVERT, AVEC UN ENTREPRENARIAT LOCAL DYNAMIQUE
AXES DU PSE	AXES DU PDD	AXES DU PDC
TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE ET DE LA CROISSANCE	AXE 1: DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES ECONOMIQUES	AXE 1: CREATION D'OPPORTUNITES DE RICHESSES ET PROMOTION DE L'EMPLOI
CAPITAL HUMAIN, PROTECTION SOCIALE ET DEVELOPPEMENT DURABLE	AXE 2: DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN, ET DES INFRASTRUCTURES, AMENAGEMENT DE L'HABITAT ET DU CADRE DE VIE	AXE 2: ACCELERATION DE L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE, PROTECTION SOCIALE ET DEVELOPPEMENT DURABLE
GOUVERNANCE, INSTITUTION, PAIX ET SECURITE	AXE 3: RENFORCEMENT ET APPROFONDISSEMENT DE LA DECENTRALISATION	AXE 3: RENFORCEMENT DES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE BONNE GOUVERNANCE

## 6.6. PLAN D' ACTIONS

<b>AXE 1: CREATION D' OPPORTUNITES DE RICHESSES ET PROMOTION DE L' EMPLOI</b>								
<b>OS 1 : DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE</b>								
<b>ACTIONS</b>	<b>LIEUX</b>	<b>COUT (Million Fcfa)</b>	<b>HORIZON TEMPOREL</b>					<b>ACTEURS</b>
			<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	
Construire des digues et ouvrages anti-sel et de retenue d'eau	Vallée de Mangacounda	<b>60</b>	X	X				CM – ISRA – SDDR – ANRAC - MCA – SDADL - - Producteurs - PTF
Doter les agriculteurs de matériel et d'équipement agricole (tracteurs, motoculteurs, arrosoirs, motopompe, etc.)	Toute la commune	<b>PM</b>	X	X	X	X	X	
Former et encadrer des agriculteurs		<b>PM</b>	X	X	X	X	X	
Renouveler le matériel agricole et alléger la subvention		<b>PM</b>	X	X				
Appuyer la mise en place des OP pérennes		<b>PM</b>	X	X	X	X	X	
Appuyer les OP pour la production de réserves semencières		<b>PM</b>	X	X	X	X	X	
Créer 02 fermes agricoles de 10 ha	Entre Singhère diola, Kaour et Singhère bainouck et Mangacounda	<b>80</b>			X	X		CM – SDDR – ANRAC – SDADL - ANIDA - Producteurs – PTF
Achever le magasin de stockage de Kaour	Kaour	<b>5</b>	X	X				CM – PAPSEN – SDDR – SDADL - ANIDA - Producteurs – PTF
Construire un magasin de stockage	Mangacounda	<b>10</b>	X	X				
Réhabiliter le périmètre bananier de Singhère Diola	Singhère Diola	<b>10</b>			X	X		

Instaurer des cadres de concertation permanente entre agriculteurs et éleveurs	Toute la commune	<b>PM</b>	X	X	X	X		CM – ISRA – SDDR – ANRAC – SDADL – Producteurs - PTF
Diversifier les cultures arboricoles		<b>PM</b>	X	X	X	X	X	
Créer des unités de transformation et de conservation des fruits et légumes	Singhère, Kaour et Kanéma	<b>50</b>			X	X	X	
<b>OS 2 : DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PASTORAL</b>								
Organiser les acteurs de l'élevage	Toute la commune	<b>PM</b>	X	X				CM - Service Départemental de l'élevage - SDADL / MDE – PTF
Construire des bergeries, des porcheries, parcs à bovins et des chèvreries	Tous les villages	<b>48</b>	X	X	X	X	X	
Mettre en place de comité d'alerte et de veille		<b>PM</b>						
Construire des mares pastorales et puits pastoraux avec des abreuvoirs	Singhère, Mangacounda, Kanéma, Kaour, Pontodoss et Manécounda	<b>60</b>	X	X				
Délimiter et délibérer des Parcours de bétail	Kaour, Pontodoss, Singhère et Mangacounda et kanéma	<b>PM</b>	X	X	X			
Mettre en place un système d'identification du bétail	Toute la commune	<b>PM</b>	X	X				CM / Service Départemental de l'élevage – SDADL – MDE - PTF

Créer des parcs de vaccination et sensibiliser les éleveurs pour la vaccination à temps	Kaour, Mangacounda	10	X	X				CM / Service Départemental de l'élevage – SDADL – MDE - PTF
Appuyer la subvention en aliments de bétail et de volaille	Toute la commune	PM	X	X	X	X	X	
Renforcer les cantonnements militaires	Commune de Kaour	PM	X	X				CM - ETAT
<b>OS 3 : PROMOTION DU SECTEUR DE LA PECHE ET DU TOURISME</b>								
Sensibiliser davantage les acteurs de la pêche à partir des radios communautaires et avec l'appui des partenaires	Toute la commune	PM	X	X	X	X	X	CM – Pêcheurs – Radios locales - Service de la pêche
Créer des comités de surveillance et de veille	Toute la commune	PM	X	X				CM - ANA – ONG SHYDRATA - Pêcheurs - Service Départemental de la pêche / Projets / PTF
Matérialiser les zones de reproduction et de repos biologique	Au niveau du fleuve	PM	X	X				
Sensibiliser les pêcheurs sur le respect des zones de production	Pêcheurs de tous les villages	PM	X	X	X	X	X	
Reboiser la mangrove et assurer le suivi des plantations	Au niveau du fleuve	PM	X	X				
Créer des étangs piscicoles	Singhère, Pontodoss Kaour et Mangacounda	12	X	X				
Construire un quai avec une unité de conservation et d'équipements de transformation des produits halieutiques	Mangacounda	50		X	X			CM - ANA - SHYDRATA - Pêcheurs - ONG - Service Départemental de la pêche - PTF

Construire un débarcadère moderne équipé	KAOUR	20		X	X			CM - ANA - SHYDRATA - Pêcheurs - ONG - Service Départemental de la pêche - PTF
Appuyer l'organisation des pêcheurs et Renforcer leurs capacités en techniques de pêche	Toute la commune	PM	X	X	X			
<b>OS4 : DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DU COMMERCE ET DES SERVICES</b>								
Construire un marché permanent avec hall, souks et des cantines	Kaour	50		X	X			CM – SDADL - Chambre de commerce de Sédhiou - Commerçants - PTF
Améliorer l'environnement des marchés permanents sans souks dans les villages	Tous les marchés permanents	PM	X	X	X	X	X	
Créer et construire un marché hebdomadaire	Mangacounda	15		X	X			
Appuyer l'organisation des commerçants en associations reconnues	Toute la commune	PM	X	X				CM – SDADL –, Commerçants – PTF
Faciliter l'accès aux crédits et aux financements (mise en rapport avec les partenaires financiers).	Yarang Balante, Sathioum, Sindima, Limane, Fassane, Kougne, Sina	PM	X	X	X			CM – SDADL – SFD/IMF Trésor public – Chambre de commerce de Sédhiou, Commerçants – ONG – Projets – Programmes
Organiser les artisans et les sensibiliser pour leur adhésion à la chambre des métiers de Sédhiou	Commune	PM	X	X	X	X	X	CM - Chambre des métiers de Sédhiou - Artisans - PTF
Faciliter aux artisans l'accès au crédit et aux fonds d'appui à l'artisanat		PM	X	X	X	X	X	

Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des artisans pour une professionnalisation du secteur	Commune	PM	X	X	X	X	X	CM - Chambre des métiers de Sédhiou - Artisans - PTF
Construire un complexe artisanal communal	Kaour	35			X			
Développer le partenariat avec des projets et programmes qui interviennent dans le secteur	Commune	PM	X	X	X	X	X	
Impliquer le conseil municipal dans ce secteur en facilitant des concertations périodiques avec les artisans	Commune	PM	X	X	X	X	X	
Conduire des sessions de formation en entrepreneuriat, encadrement et suivi des GIE et GPF en dynamique organisationnel	Commune	50	X	X				CM - SDADL - ANPEJ ONG Kabonketoor - GPF - GIE - Projets - PTF
Faciliter l'accès au crédit et aux financements		PM	X	X	X	X	X	
Doter les femmes en matériels d'allègement	Toute la commune	18	X	X	X			CM - ANRAC - SDADL - SDDR - PUDC - Producteurs - GPF - GIE - ASC - PTF
Installer de petites unités de transformation et de conservation des produits céréaliers et maraichers	Kaour et Mangacounda	25			X	X		
Faciliter l'accès aux femmes à la CMU	Tous les villages	PM	X	X	X	X	X	
Construire une maison des femmes	Kaour	30		X	X			
Élaborer un plan de développement du tourisme	Commune de Kaour	15	X	X				CM / STD /Service régional du tourisme / PTF

Valoriser le tourisme rural	Commune de Kaour	<b>PM</b>	X	X	X	X	X	CM / STD /Service régional du tourisme / PTF
Faire des fora sur le tourisme	Toute la commune	<b>PM</b>	X	X	X	X	X	
Construire des réceptacles touristiques	Kaour et Mangacounda au bord du fleuve	<b>70</b>		X	X	X		
<b>TOTAL PROGRAMME 1</b>		<b>723 000 000</b>						

**AXE 2: ACCELERATION DE L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE, PROTECTION SOCIALE ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

**OS1 : AMELIORATION DES CONDITIONS DU SECTEUR DE L'EDUCATION**

ACTIONS	LIEUX	COUT (Million Fcfa)	HORIZON TEMPOREL					ACTEURS
			2018	2019	2020	2021	2022	
Créer et Construire un Lycée	Kaour	<b>200</b>		X	X	X		Commune – IA - PTF
Créer et construire 02 cases des tous petits	Kaour et Mangacounda	<b>24</b>	X	X				Commune – Direction de la cases des tout petits - PFT
Construction et équipement des salles de classe dans les écoles et CEM	Écoles élémentaires de Mangacounda, Manécounda 2 et Singhère Bainounck CEM de Mangacounda	<b>60</b>	X	X				Commune –IEF – CODEC – APE – CGE- PTF

Construire un centre multimédia de formation Professionnel et Technique	Kaour	100			X	X		CM - IEF - CODEC - APE - CGE- PTF
Doter de matériels et d'équipement scolaires suffisants aux écoles et CEM	Toutes les écoles et les CEM	PM	X	X	X	X	X	
Multiplier les médiations pour faire fonctionner l'école de Pontodos Diola <sup>1</sup>	Pontodos Diola	PM	X	X	X			CM - ETAT - IEF - CODEC - APE - CGE - PTF
Électrifier les écoles et CEM	Toutes les écoles et les CEM	PM	X	X	X			CM - ETAT - IEF - CODEC ASER - - APE - CGE - ONG - PTF
Clôturer les écoles élémentaires	Kanéma Mancagne, Singhère Bainounck, Pontodos Diola	30	X	X				
Foncer des puits modernes et/ou mettre de bornes fontaines au niveau des écoles	Toutes les écoles	25	X	X				
Sensibiliser les parents sur l'importance de pièces d'états civils et de maintenir les filles à l'école	Commune	PM	X	X	X	X	X	CM - IEF - CODEC - APE - - CGE- ONG Kabonketoor - Populations - PTF
Multiplier les audiences foraines		PM	X	X	X	X	X	
Réhabiliter les latrines dans 04 écoles	Kaour, Kanéma Mancagne, Mangacounda, Singhère Bainounck	4	X	X				CM - IEF - Conseil Départemental - PNDL - CODEC - APE - CGE - PTF

<sup>1</sup> École Pontodos Diola : 2 classes construites est une école non fonctionnelle pas de personnels à cause de l'absence de concertation entre le conseil municipal et l'IEF. Les édicules sont réalisés par l'UNICEF et IDEV-IC

Construire des latrines dans deux écoles	Manécounda 2 et Pontodos Diola	2	X	X				
Construire des bibliothèques et salles informatiques dans	Toutes les écoles et CEM	20		X	X			CM - IEF - SDADL – ONG Kabonketoor - GPF - PTF
Créer des classes d’alphabétisation	Kaour, Mangacounda, Singhère Bainounck	PM		X	X	X		
Créer une école préscolaire et élémentaire	Singhère Diola	30			X	X		CM – IEF – Conseil Départemental – PNDL - CODEC – APE – CGE – PTF
Construire des blocs administratifs dans les écoles et CEM	Toutes les écoles élémentaires et CEM de Mangacounda	120		X	X	X		
<b>OS 2 : AMELIORATION DU SECTEUR DE LA SANTE</b>								
Construire les locaux du poste de santé et des maternités rurales	Kaour	20	X	X				CM - District sanitaire - USAID / UNICEF - ONG - PTF
Renforcer le personnel qualifié	Toutes les structures sanitaires	PM	X	X	X			
Construire 02 cases de santé	Pontodoss et Manécounda 2	24		X	X			
Électrifier des infrastructures sanitaires	Poste et toutes les cases de santé	PM	X	X	X			CM / District sanitaire / USAID / UNICEF - ONG / Comités de santé PTF

Foncer de puits modernes et/ou étendre le réseau AEP dans les structures sanitaires	Poste et toutes les cases de santé	<b>PM</b>	X	X				CM / District sanitaire / USAID / UNICEF - ONG ASC, Relais / PTF
Relever le plateau médical	Poste de santé	<b>PM</b>	X	X				
Renforcer et approvisionner régulièrement le dépôt de pharmacie	Poste de Kaour	<b>PM</b>	X	X				
Recruter des ASC et renforcer les capacités des ASC présents dans la commune	Toute la commune	<b>PM</b>	X	X				
Octroyer la commune de 03 ambulances médicalisées	Kaour, Singhère, Mangacounda	<b>90</b>		X	X			CM / District sanitaire / USAID / UNICEF - ONG / Comités de santé / PTF
Clôturer les structures sanitaires	Poste et toutes les cases de santé	<b>PM</b>	X	X	X	X	X	
Réhabiliter les locaux défectueux des cases	Mangacounda, Kanéma Mancagne, Singhère Bainounck	<b>PM</b>	X	X				
Sensibiliser la population pour l'adhésion à la mutuelle de santé	Tous les villages	<b>PM</b>	X	X	X			Etat, CM – UNICEF - District sanitaire - Badiénou Gox – ASC – relais – Comité de santé - PTF
Appuyer la mise en place de comités de santé dynamiques dans les nouvelles structures	Toutes les structures sanitaires	<b>PM</b>	X	X	X			

**OS 3 : AMELIORATION DU SECTEUR DE L'EAU, DE L'HYGIENE ET DE L'ASSAINISSEMENT**

Construire un forage équipé de château d'eau	Kaour	130	X	X				CM – Etat – PUDC- OFOR – Populations – PTF
Lutter contre la salinisation de la nappe phréatique	Toute la commune	PM		X	X			
Étendre le réseau AEP et les bornes fontaines		120	X	X				
Mettre en place des comités de pilotages et former les membres sur leur mandat	Commune de Yarang Balante	25	X	X				CM – Etat – OFOR – Populations – ASUFOR - PTF
Construire des puits modernes dans toute la commune	Tous les villages	24	X	X	X			
Faciliter les branchements sociaux		PM		X	X	X	X	
Lotir les villages	Kaour et Singhère	PM	X					Conseil Municipal – Etat Populations / PTF
Extension du lotissement des villages	Pontodoss et Mangacounda	PM	X	X				
Construire des latrines de lavoirs et de fosses septiques dans les ménages	Tous les ménages	PM	X	X				Conseil Municipal – Etat - PTF
Sensibiliser la population sur l'assainissement et l'environnement	Tous les villages	30	X	X				
Mettre en place un système de ramassage des ordures ménagères par charrette		60	X	X	X			Conseil Municipal – Etat - Populations - PTF
Créer 02 centres d'incinération dans la commune	Kaour et Mangacounda	36		X	X			Conseil Municipal – Etat PTF
Mettre en place des dépotoirs à ordures dans les villages avec délibération du conseil municipal	Tous les villages	PM	X	X				

Embellir la commune (planter des cocotiers ivoiriens)	aux abords de la route	12	X	X				Conseil Municipal – Etat PTF
Aménager des espaces de jeux et de loisir	Tous les villages	10	X	X	X			
Aménager un espace public vert dans la commune	Kaour	10	X	X				
Mettre en place des cordons pierreux au niveau des pistes sablonneuses	Tous les Villages	PM		X	X			
<b>OS 4 : FACILITATION DE L'ACCES AUTRES SERVICES SOCIAUX</b>								
Extension du réseau SENELEC sur toute la commune	Toute la commune	150	X	X				CM – SENELEC – PTF
Renforcer la qualité de l'électrification des 02 villages	Kaour et Pontodoss	PM	X	X	X			CM – SENELEC – ASER – PTF
Mettre en œuvre un programme d'éclairage des rues performant	Toute la commune	PM	X	X	X			
Mettre en place une stratégie d'entretien et de maintenance des lampadaires		PM		X	X			
Introduire les foyers améliorés dans les ménages	Tous les villages	PM	X	X	X	X	X	CM –Artisans– PTF
Réhabiliter des pistes latéritiques	Kaour – Singhère Bainouck (4,5 km) Singhère Bainouck - Singhère Diola (3 km) Singhère Diola - Kaour 4km	69	X	X				CM - STD - SHEILTER FOR LIFE – AGEROUTE - PTF

Aménager les pistes de production	- Kanéma – fleuve (600 m) - Kanéma – RN6 (500m) - Axe Pontodoss – Oundhiou – Singhère Diola 7km - Axe Kaour – Niéna – Saint Paul – Oundhiou – Koubafor 5km - Singhère escale – Kaour (3Km)	<b>208</b>	X	X	X			CM - STD - SHEILTER FOR LIFE – AGEROUTE – PPDC - ONG / Projets / PTF
Appuyer l'organisation des transporteurs	Toute la commune	<b>PM</b>	X	X	X			CM / STD SHEILTER FOR LIFE - PTF
développer le transport fluvial avec 02 pirogues motorisées	Mangacounda	<b>PM</b>		X	X			CM / Transporteurs / PTF /
Renforcer le réseau orange et GSM dans la commune	Kaour	<b>PM</b>	X	X	X	X	X	CM - STD – Orange - Tigo-Expresso - PTF
Installer 02 antennes Tigo expresso	Commune	<b>PM</b>	X	X				
Installer des paratonnerres	Commune	<b>PM</b>	X	X				CM / PTF

**OS 5. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Sensibiliser la population contre les coupes abusives et les feux de brousse (causeries, émissions radios, etc.)	Tous les villages	<b>PM</b>	X	X	X	X	X	CM / Comités de Gestion / Populations / PTF
Créer et équiper les comités de veille et de lutte contre les feux de brousse	commune	<b>PM</b>	X	X				
Reboiser les forêts, la mangrove et les alentours des vallées		<b>PM</b>	X	X	X	X	X	
Ouvrir des pares feux nus et créer des pares feux verts	Espaces forestières	<b>PM</b>	X	X	X			
Réhabiliter les mares et les marigots	Commune	<b>PM</b>	X	X	X	X	X	CM - PTF
Mettre en place une stratégie durable de gestion des ressources naturelles	Tous les villages	<b>PM</b>	X	X	X	X	X	CM / Population / PTF
Réglementer l'exploitation des carrières	Tous les villages	<b>PM</b>	X	X	X			

**OS 6 : PROTECTION SOCIALE ET APPUI AUX COUCHES VULNERABLES**

Former les GPF en Développement Institutionnelle et Renforcement Organisationnel	Commune	<b>5</b>	X					CM – GPF - PTF
Former les femmes leaders en entrepreneuriat rural et chaînes de valeurs	Commune	<b>5</b>	X					
Former les membres de GPF en technique transformation des produits naturels	Commune	<b>5</b>	X	X				
Organiser un forum local sur les métiers ruraux des femmes	Commune	<b>3</b>	X	X				

Mener une étude de faisabilité sur la professionnalisation des filières du maraîchage par les femmes	Commune	5	X					CM – GPF - PTF
Organiser les femmes en coopérative par filière		10						
Faciliter aux femmes l'accès à la terre	Commune	PM	X	X	X	X	X	
Installer 3 plateformes multifonctionnelles	Commune	60	X	X	X			
Appuyer la formation professionnelle et l'insertion des jeunes	Kaour	PM		X	X	X		CM / ASC / PTF
Construire des terrains aménagés	tous les villages	PM	X	X	X	X	X	
Construire un stade multisports municipal	Kaour	150		X	X	X		
Construire un centre socio culturel et multimédia		60			X	X		
Faciliter l'accès aux crédits pour promouvoir la création d'emplois et l'émergence des projets des jeunes	Toute la commune	PM	X	X				
Achever et Équiper les foyers des jeunes existants	Kaour, Kanéma	PM	X	X				
Construire 02 foyers des jeunes moderne	Commune	90			X	X		
Construire un centre d'insertion pour la population déplacée	Singhère Diola	55		X	X			
Appuyer la formalisation des ASC	Tous les villages	PM	X	X	X	X	X	
<b>TOTAL PROGRAMME 2</b>		<b>2 109 000 000</b>						

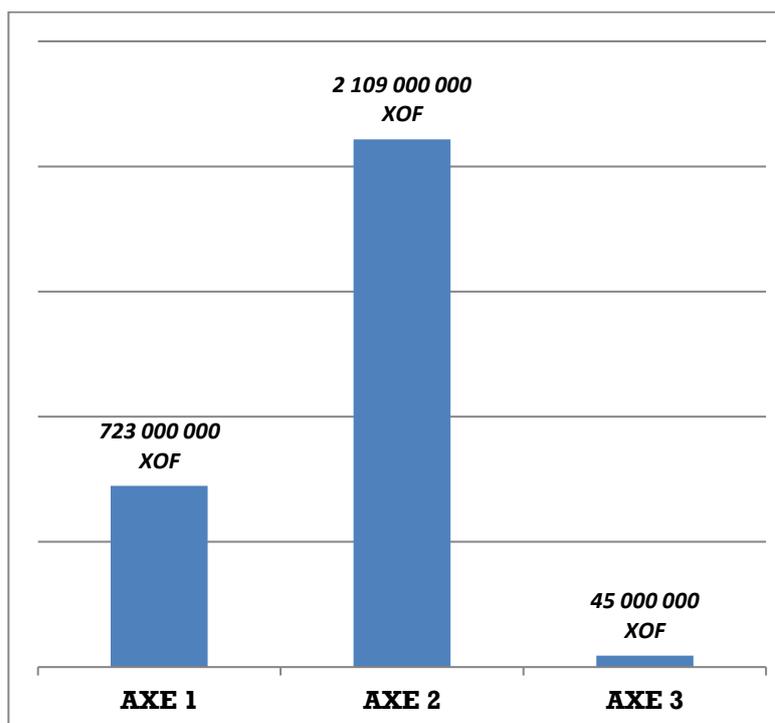
<b>AXE 3: RENFORCEMENT DES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE BONNE GOUVERNANCE</b>								
<b>ACTIONS</b>	<b>LIEUX</b>	<b>COUT (Million Fcfa)</b>	<b>HORIZON TEMPOREL</b>					<b>ACTEURS</b>
			<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	
Organiser des sessions de formation des élus municipaux sur l'Acte 3 de la décentralisation : Organe du conseil, Attribution et rôle du maire et du conseil municipal	Kaour	7,5	X					Commune PTF
Organiser des sessions de formation Formation des élus municipaux sur la Stratégie de mobilisation des Ressources et développement Economique Local	Kaour	7,5	X					
Former les élus sur le foncier et la gestion des conflits		7,5	X					
Renforcer les capacités des élus et des acteurs de la société civile en passation de marché public		15	X	X				
Institutionnaliser le budget sensible au genre		PM						
Former les élus sur les principes d'élaboration et d'exécution budgétaires		7,5	X					
Systematiser la publication des délibérations à la mairie		PM	X	X	X	X	X	
Systemer la présentation publique du bilan d'exécution budgétaire (conseil et autres citoyens)		PM	X	X	X	X	X	
<b>TOTAL PROGRAMME 3</b>			<b>45 000 000</b>					

## 6.7. PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Le Programme d'investissement constitue la compilation de toutes les initiatives d'amélioration des conditions de vie. C'est ainsi qu'il est défini sous deux aspects : structurels (organisationnels) et infrastructurels (investissements).

Autrement dit, les actions sont divisées en deux catégories :

- Les actions d'amélioration de service,
- Les actions d'investissement.



Ce programme constitue le tableau de bord qui devra permettre à la collectivité territoriale d'assurer de manière durable.

Pour les cinq (05) années à venir une enveloppe financière de 2 877 000 000 XOF soit 575 000 000 XOF par an constituant un apport de 57 500 000 XOF / an pour le conseil municipal.

## 7. MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-EVALUATION

### 7.1. MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE DU PDC

Au cours de la phase de mise en œuvre du PDC, le Conseil Municipal met en place les dispositions institutionnelles, élabore chaque année le Programme annuel d'investissement, effectue la programmation financière, mobilise les ressources, met en place les mesures d'accompagnement et exécute les activités planifiées.

#### 7.1.3. L'Objectif

L'objectif de cette phase est de réaliser les plans opérationnels annuels, mobiliser les ressources financières et exécuter les activités prévues et planifiées en vue de la satisfaction des besoins de la population.

#### **7.1.4. Les Produits /résultats.**

Au cours de la mise en œuvre, les produits attendus sont :

- Les dispositions institutionnelles de mise en œuvre sont prises
- Le Programme annuel d'investissement est élaboré
- Le Plan de financement annuel élaboré et les ressources financières mobilisées.

#### **7.1.5. Les Outils.**

Les outils nécessaires pour la phase de la mise en œuvre du PDC sont:

- La fiche prévisionnelle annuelle des besoins en financement et appui technique
- La fiche de description succincte de projets
- Les ateliers, les réunions, les tables rondes, les cadres de concertations.

#### **7.1.6. Les Acteurs clés**

Les acteurs clés impliqués dans la mise en œuvre du PDC sont :

- Le Maire,
- Le Conseil Municipal
- Le cadre de concertation
- L'ARD
- Les services déconcentrés de l'Etat,
- Les ONG et Projets intervenant dans la Commune, etc.

### **7.2. LE SUIVI-ÉVALUATION**

Le suivi portera sur le déroulement des différentes activités et projets du PDC. Le suivi consistera à surveiller le niveau d'exécution de chaque projet pour s'assurer de son harmonisation avec le plan mais aussi de détecter les anomalies et difficultés éventuelles en vue de les résoudre. Il s'agira, plus spécifiquement de mesurer dans le cadre de la GAR les performances et le degré d'atteinte des résultats escomptés. L'évaluation permettra de mieux dimensionner les PDC à venir pour avoir un taux de réalisation satisfaisant. D'une manière opérationnelle, elle pourrait porter sur :

- le taux de réalisation physique et financière du PDC,
- le nombre de projets hors plan,

- les financements sur fonds propres,
- les financements des partenaires, etc.

Afin de suivre et d'évaluer la mise en œuvre effective du PDC, le Maire à travers le cadre de concertation communal dont il préside :

- Met en place un dispositif de suivi des projets et programmes,
- Assure périodiquement le suivi de la réalisation des projets,
- Elabore un bilan annuel et,
- Procède à l'évaluation annuelle, à mi-parcours (30 mois après l'approbation du PDC) et à l'évaluation ex-post.

### **7.2.3. L'Objectif**

L'objectif du suivi-évaluation est de mesurer les progrès réalisés lors de la mise en œuvre et de procéder aux ajustements nécessaires en vue d'atteindre les performances prévues au dans le PDC.

### **7.2.4. Les produits /résultats attendus.**

Les principaux produits attendus au terme de cette phase sont :

- Une base de données sur la réalisation des activités planifiées au PDC est disponible et régulièrement mise à jour
- Une table d'indicateurs référentiels, intermédiaires et finaux est élaboré,
- Le bilan annuel est régulièrement effectué,
- Les évaluations prévues sont effectuées.

### **7.2.5. Les Outils.**

Les principaux outils nécessaires pour le suivi-évaluation sont : le PAI, le bilan annuel, les visites et enquêtes, la base de données avec les différents indicateurs.